



Le Parlement panafricain se félicite de l'initiative Royale visant à faire face à la pandémie en Afrique

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 8997

Vendredi 24 Avril 2020

Le pénitencier d'Ouerzazate chamboule la donne

Avec les 120 cas déclarés, la région de Tafilalet-Drâa compte désormais 8% du total des cas confirmés à l'échelon national



Page 5

Le FOPREL loue la création du Fonds de gestion du coronavirus



Page 2

L'être humain à la fois victime et coupable



La Journée mondiale de la Terre est l'occasion de repenser nos interactions avec la faune

Page 3

Entreprises et emploi fortement malmenés par le Covid-19



726.000 emplois réduits et 142.000 entreprises en arrêt temporaire ou définitif, selon le HCP

Page 14

Le PAP se félicite de l'initiative Royale visant à faire face à la pandémie en Afrique

Le Parlement panafricain (PAP), qui siège en Afrique du Sud, a réitéré, mercredi, sa haute appréciation de l'initiative lancée par S.M le Roi Mohammed VI visant à faire face à la pandémie de coronavirus dans le continent africain, soulignant que l'initiative Royale « s'inscrit dans la continuité de l'engagement du Souverain à défendre les causes et les intérêts de l'Afrique ».

L'initiative Royale « s'inscrit pleinement dans une approche axée sur les résultats, et dans la continuité de l'engagement du Souverain à défendre les causes et les intérêts de l'Afrique, et cela est visible dans l'implication personnelle du Souverain dans la mise en œuvre de cette politique », a déclaré à MAP-Johannesburg, Jean Patrice Koe, directeur du bureau du PAP.

Il a souligné que l'institution législative panafricaine « se félicite du fait que l'Afrique soit au centre de la politique étrangère du Royaume sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI ».

L'initiative Royale s'inscrit également dans une logique multilatérale que le PAP a toujours défendue, dont il est l'un des fers de lance continentaux et qui privilégie la coopération intra-africaine, a-t-il poursuivi.

Le responsable du PAP a, d'autre part, relevé que le Maroc a réussi à anticiper les conséquences de cette pandémie mondiale, en mettant en place une politique de prévention sanitaire, basée sur un confinement précoce de la population, et à travers la capacité d'adaptation rapide du



tissu industriel marocain au contexte de cette crise sanitaire mondiale.

Saluant les efforts déployés par les autorités marocaines dans ce sens, il s'est félicité du fait que l'industrie marocaine s'est adaptée à la pandémie du Coronavirus en lançant une chaîne de production de respirateurs artificiels.

Les pays africains pourront bénéficier du partage de cette technologie qui, à coup sûr, permettra la production de ces équipements sur le sol africain, a-t-il dit, relevant que le PAP

demeure convaincu que l'actuelle crise sanitaire peut être un catalyseur pour une industrialisation accentuée de l'Afrique qui fait face à un défi technologique important.

Pour cela, l'Afrique doit parler d'une seule voix, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la nécessité pour le continent de puiser sa force dans sa capacité à s'unir, à coopérer et à se soutenir mutuellement pour relever ce défi majeur.

S.M le Roi Mohammed VI avait eu des entretiens téléphoniques, res-

pectivement, avec Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire et Macky Sall, Président du Sénégal.

Ces entretiens ont porté sur l'évolution alarmante de la pandémie du Covid-19 dans le continent africain.

Au cours de ces entretiens, le Souverain a proposé le lancement d'une initiative de Chefs d'Etat africains visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie.

Le FOPREL loue la création du Fonds de gestion du coronavirus



Le Forum des Parlements d'Amérique centrale et des Caraïbes (FOPREL) a indiqué que l'Initiative Royale de création du Fonds spécial de gestion de la pandémie du Corona-

virus (Covid-19) constitue une référence à l'échelle internationale.

Dans ce sens, le secrétaire général du FOPREL, Santiago Rivas Leclair, a souligné que "l'Initiative Royale de créa-

tion du Fonds spécial de gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) constitue une référence à l'échelle internationale et contribuera amplement à garantir les mesures préventives et à lut-

ter contre la pandémie, ainsi qu'à réduire ses répercussions négatives sur les plans économique et social".

Cité par un communiqué de la Chambre des représentants, il a souligné les valeurs de solidarité dont a fait preuve le Maroc, mettant en avant l'engagement du Parlement marocain dans les efforts visant à atténuer les répercussions de cette pandémie.

Selon la même source, le Forum a également salué les "mesures courageuses et pragmatiques inédites engagées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour endiguer la propagation du nouveau Coronavirus". Le FOPREL, que le Maroc a rejoint en tant que membre observateur en 2014, est composé des présidents des Parlements du Guatemala, Belize, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, République dominicaine, Mexique et Porto Rico.

L'être humain à la fois victime et coupable

La Journée mondiale de la Terre est l'occasion de repenser nos interactions avec la faune



«**L**e virus du Covid-19 est un travail de professionnel. Il a été créé par des chercheurs chinois qui ont voulu faire un vaccin contre le Sida ». Cette déclaration a mis en ébullition les réseaux sociaux et conforté les complotistes dans leurs croyances. On la doit au professeur Luc Montagnier, Prix Nobel de médecine 2008. Cependant, si l'être humain est sans aucun doute responsable de l'émergence du Covid-19, la théorie d'une manipulation en laboratoire n'est pas forcément la plus plausible.

Avant-hier, c'était la Journée mondiale de la Terre nourricière. Ironiquement, sa célébration a coïncidé avec l'effondrement du prix en bourse de son bourreau, le pétrole. Un effondrement exceptionnel, conséquence de la crise économique liée à la pandémie du coronavirus. Autre effet de la pandémie : depuis son instauration dans le calendrier mondial, un 22 avril 1970, jamais la planète n'a eu aussi bonne mine. La pollution atmosphérique est à son plus bas, la couche d'ozone en rémission et les animaux ont petit à petit réinvesti des territoires abandonnés par une humanité confinée. Et si finalement, nous devions blâmer cette interaction déraisonnée avec la faune et les activités anthropiques qui en découlent ? Les zoonoses, ça vous dit quelque chose ? On vous explique.

Changements anthropiques et zoonoses

Sur la chaîne américaine Pro-Trump, Fox News, Mike Pompeo, chef de la diplomatie américaine, a affirmé lors d'une émission au sujet de l'origine du SARS-CoV-2, avec notamment l'évocation d'un laboratoire de virologie à Wuhan comme potentiel source de l'épidémie : « Nous menons une enquête exhaustive sur tout ce que nous pouvons apprendre sur la façon dont ce virus s'est propagé, a contaminé le monde et a provoqué une telle tragédie ». Mais il y a une seconde enquête autrement plus intéressante.

À l'instar du SARS-CoV et du H1N1, le SARS-CoV-2 est une zoonose. Autrement dit, une maladie infectieuse des animaux vertébrés transmissible à l'être humain. L'émergence de ces trois virus en moins de vingt ans a poussé des chercheurs à étudier la relation entre les changements anthropiques de l'environnement et les zoonoses. Et il s'avère qu'en effet, la promiscuité entre l'homme et l'animal est un facteur connu favorisant le risque de zoonose. Elle menace la santé de l'humanité.

Parue dans « Proceedings of the Royal Society B », l'étude a été menée par des chercheurs de l'école vétérinaire de l'Université

UC Davis en Californie. Ces derniers ont analysé 142 virus zoonotiques identifiés et les mammifères terrestres pouvant être des hôtes potentiels. Concrètement, cette enquête a été réalisée en croisant lesdits virus avec la liste des espèces en danger d'extinction de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Tout en prenant en considération l'état de conservation de chaque espèce, sa taille de population et surtout les risques d'extinction qui la guettent.

Les résultats sont pour le moins édifiants. Pour schématiser,



La promiscuité entre l'Homme et l'animal, facteur favorisant le risque de zoonose, selon une étude

dans un premier temps, il en ressort que les animaux domestiques et d'élevage sont ceux qui partagent le plus de virus avec l'humanité (H1N1 par exemple). Pis, ils seraient plus de huit fois porteurs de virus zoonotiques que les mammifères sauvages qui ne sont pas en reste non plus. Dans un second temps, l'étude désigne également les animaux sauvages, parfaitement adaptés à l'humain, comme un creuset de virus zoonotiques parmi lesquels certains rongeurs, les singes qui prospèrent dans certaines villes du globe, et les chauves-souris, se nichant parfois dans les fermes. Enfin, le dernier volet de l'étude a amené les scientifiques de l'école vétérinaire de l'Université UC Davis à une conclusion sans appel : les animaux sauvages les plus prédisposés à abriter des virus zoonotiques sont ceux qui sont en danger d'extinction.

Repenser nos interactions avec la faune

En somme, les données fournies par les chercheurs américains ne sont guère surprenantes. De toute évidence, l'expansion de l'agriculture et le commerce illégal de la faune ont œuvré depuis des décennies à une promiscuité entre l'homme et ces espèces et donc à la transmission de nombreux

virus. Ainsi on en vient à « l'effet Pangolin ». Le mammifère le plus braconné sur la planète pour sa peau et sa chair. Vendu dans le marché de Wuhan, épice de la crise sanitaire mondiale ? Certainement pas.

En vérité, l'être humain est l'unique responsable de l'émergence de nouveaux virus. « Évidemment, nous ne voulons plus de pandémie de cette ampleur. Nous devons trouver un moyen de coexister de façon sûre avec la faune, car elle ne manque pas de virus à nous transmettre », explique Catherine K. Johnson, première autrice de l'étude et directrice de recherche du projet USAID PREDICT à l'école vétérinaire de l'Université UC Davis. Difficile de lui donner tort. C'est à l'humain de repenser ces interactions avec la faune. Arrêter l'altération des écosystèmes par la destruction de ses habitats naturels serait un bon début. Cela limiterait l'émergence de nouvelles épidémies comme le Covid-19 et surtout leurs multiplications à l'avenir.

Chady Chaabi

Le ministère de la Santé appelle au strict respect des mesures de prévention



Le ministère de la Santé a appelé, mercredi, tous les citoyens au respect strict des mesures de prévention durant la période de confinement.

Dans un communiqué, il appelle tous les citoyens au strict respect et à la conformité totale aux mesures préventives préconisées, dans le cadre du renforcement des mesures préventives contre le nouveau coronavirus (Covid-19), suite à la prolongation de la période de confine-

ment relative à l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 mai et vu l'apparition de différents épicentres dans quelques unités industrielles, espaces commerciaux et en milieu familial.

Le ministère exhorte, également, à l'application des mesures barrières recommandées par les autorités publiques, à savoir la restriction des déplacements sauf en cas de nécessité absolue, le respect de la distance de sécurité (au moins un mètre)

dans les lieux publics, particulièrement lorsqu'il faut faire ses courses et même en milieu familial et le port obligatoire du masque de protection, pour tout déplacement à l'extérieur du domicile pour les raisons autorisées par l'état d'urgence sanitaire.

Le ministère recommande, aussi, d'utiliser des mouchoirs jetables lors des éternuements ou de la toux et de s'en débarrasser correctement dans un sac en

plastique fermé à jeter dans une poubelle à couvert, d'éviter tout contact des mains avec le visage, les yeux et le nez sans se laver les mains et de se laver fréquemment les mains avec du savon et de l'eau, de préférence pendant au moins 40 secondes ou avec une solution hydroalcoolique.

Il est, également, recommandé de nettoyer les produits achetés, notamment les produits sous emballages, avant de les ranger et laver fréquemment les surfaces, les poignées de porte, les interrupteurs et prises électriques dans les maisons, en utilisant des détergents et des désinfectants tels que l'eau de javel à 12 degrés de chlore, qui doit être diluée de 1 à 6 (c'est-à-dire un verre d'eau de javel dans un volume de 5 verres d'eau courante), en évitant de la mélanger avec d'autres désinfectants. Il est aussi conseillé d'assurer une aération permanente de la maison.

Pour plus d'informations, le ministère de tutelle a mis un ensemble de supports de sensibilisation sous format audiovisuel et électronique sur le portail officiel "www.covidmaroc.ma", ainsi que sur le site Sehaty "www.sehati.gov.ma" et leurs pages sur les réseaux sociaux.

Il convient de noter que le nombre de cas, ainsi que la mortalité par la maladie ont été largement limitées grâce à l'instauration précoce de l'état d'urgence sanitaire et l'engagement des autorités et des citoyens à respecter les mesures de prévention et les directives du confinement, conclut le communiqué.

Lancement d'une plateforme d'assistance aux MRE

Le Réseau de compétences médicales des Marocains du monde (C3M) a lancé "C3M MED - HELP COVID-19", une plateforme d'assistance médicale et psychologique, à distance et à titre bénévole, au profit des Marocains résidant à l'étranger (MRE) dans le but de faire face aux répercussions de la pandémie du coronavirus.

Cette plateforme a été lancée dans le cadre de la mobilisation du ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger des compétences marocaines à l'étranger et de ses partenaires de la société civile pour faire face aux répercussions de la pandémie du coronavirus (Covid-19), indique mercredi un communiqué du ministère.

Lancée avec le soutien institutionnel du ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, cette initiative vise à fournir une assistance médicale et psychologique aux MRE qui souffrent des répercussions de l'isolement imposé en raison de la mesure du confinement de la population pour faire face à la propagation de la pandémie du coronavirus, en particulier les personnes ayant perdu des proches ou ayant des proches contaminés par le coronavirus, ainsi que celles souffrant de problèmes psychologiques, ajoute la même source.

Cette plateforme est accessible via la page Facebook du réseau <https://www.facebook.com/cmmd.ma> et le site Internet www.c3m.ma, précise le communiqué, soulignant qu'une quinzaine de professionnels de santé installés en Europe (Belgique, France, Italie, Espagne, Allemagne et Suisse), aux États-Unis d'Amérique et au Canada sont mobilisés pour intervenir auprès des MRE sur l'ensemble des continents.

Par ailleurs, une banque de données intitulée BiblioMed-C3M rassemblant des articles et publications scientifiques est mise à la disposition des professionnels de santé et des chercheurs afin de mieux appréhender la pandémie, conclut le communiqué.

Interdiction des passages de désinfection des personnes

L'usage et la commercialisation des passages de désinfection des personnes ont été strictement interdits en raison des dangers dus à l'exposition aux produits utilisés dans l'opération de désinfection sur la santé et la sécurité des usagers, indique un communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur, de la Santé, et de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

Cette décision intervient suite à la réunion du Comité de normalisation, chargé d'établir des caractéristiques normalisées marocaines pour les passages de désinfection des personnes et les produits utilisés, souligne le communiqué conjoint, notant que le comité ne dispose pas actuellement de tous les éléments scientifiques nécessaires à l'établissement de ces normes.

Il a été ainsi décidé l'interdiction totale de l'usage et de la commercialisation des passages de désinfection des personnes en raison des dangers que repré-

sente l'exposition aux produits utilisés dans l'opération de désinfection pour la santé et la sécurité des usagers, fait savoir le communiqué.

La même source souligne que ces passages pourraient servir à désinfecter les appareils et les produits utilisés pour le stockage, le conditionnement, la manutention et le transport

des marchandises.

Tous les passages de désinfection des personnes mis en place à l'entrée des établissements, des espaces publics ou des commerces ou dans tout autre lieu doivent être ainsi retirés, poursuit le communiqué, notant que toute violation de cette décision entraînera une poursuite en justice.



Taounate

Le Centre de protection de l'enfance de Taounate, réalisé dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), a été aménagé et équipé pour l'accueil du personnel médical chargé de la prise en charge des patients atteints du Covid-19 de la province.

Cette initiative se veut une contribution de l'INDH aux efforts déployés au niveau de la province pour enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus, selon la province de Taounate, ajoutant que l'aménagement et l'équipement de ce centre, assurés par la délégation provinciale de l'Entraide nationale, visent à créer les conditions idoines d'hébergement pour le staff médical mobilisé dans la lutte contre la maladie.

Cette structure a été dotée des outils nécessaires, notamment des lits et des couvertures, ainsi que l'ensemble des équipements, pour un coût global de 600.000 DH, précise la province dans un communiqué.



BTS

L'examen national normalisé du Brevet de technicien supérieur (BTS) au titre de la session 2020, initialement prévu à partir du 4 mai, a été ajourné, a annoncé, mercredi, le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ce report intervient suite à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire au 20 mai prochain, dans le cadre des mesures préventives prises pour endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19), affirme le ministère dans un communiqué.

Le ministère souligne qu'il annoncera ultérieurement, via les canaux de communication institutionnels accrédités, la nouvelle date de l'examen en question, ainsi que celle de toutes les opérations relatives à la fin de formation.

Le pénitencier d'Ouarzazate chamboule la donne

Avec les 120 cas déclarés, la région de Tafilalet-Drâa compte désormais 8% du total des cas confirmés à l'échelon national

Quatre-vingt-onze cas supplémentaires d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19) ont été confirmés au Maroc jusqu'à jeudi à 10 heures, selon le bilan annoncé par le ministère de la Santé qui a souligné que le nombre total de personnes atteintes du Covid-19 se situe à 3.537.

Le nombre de cas guéris s'élève à 430 avec 13 nouvelles guérisons, alors que le nombre de décès a atteint 151, précise le ministère sur le portail "www.covidmaroc.ma".

Par ailleurs, le nombre de cas exclus après des résultats négatifs d'analyses effectuées au laboratoire est de 17.295.

Il convient de noter que Mohamed El Youbi, directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies au ministère de la Santé, avait souligné mercredi dans son point de presse quotidien à 18 heures que le taux de mortalité pour les personnes atteintes du virus s'élève à 4,3 % et que la moyenne d'âge des personnes atteintes a connu une légère baisse pour se situer autour de 41 ans, sachant que la tranche d'âge 40-60 ans représente 38% du total des cas.

Mais ce qui est notoire dans la déclaration de Mohamed El Youbi, c'est que la plupart des cas détectés entre le bilan arrêté mardi à 18 heures et celui de mercredi à la même heure concerne un large foyer situé à Ouarzazate avec 120 contaminations. Chiffres qui ont dû sans doute monter au sein du foyer cité puisque le bilan du jeudi 23



avril concernant la région de Drâa-Tafilalet a fait état de pas moins de 284 cas confirmés. Mohamed El Youbi a, par ailleurs, souligné qu'avec l'apparition de ce foyer, le nombre de cas confirmés du Covid-19 dans la région de Drâa-Tafilalet représente 8 % du total des cas confirmés recensés au niveau national.

Bien que le bilan présenté mercredi à 18 heures par Mohamed El Youbi de même que les dépêches MAP se soient limités à parler de l'existence d'un important foyer à Ouarzazate, des informations concordantes s'accordent à désigner la prison

d'Ouarzazate comme étant ledit foyer.

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a nommé dès l'apparition des premiers cas un nouveau directeur et a soumis l'ensemble de la population carcérale de la prison locale d'Ouarzazate au test de dépistage du coronavirus. Tous les fonctionnaires et les détenus testés positifs suivront le protocole de traitement adopté par les autorités sanitaires, alors que les fonctionnaires non contaminés seront placés en quarantaine, tout en mettant l'accent sur la nécessité de respecter strictement

les mesures de prévention en mettant à la disposition du personnel les équipements de protection nécessaires, y compris des vêtements spéciaux.

Par ailleurs, la DGAPR a démenti catégoriquement, via un communiqué, les fausses informations véhiculées par des sites locaux et des pages Facebook faisant état de l'existence de foyers de Covid-19 dans la prison centrale et la prison locale à Kénitra ainsi que celle de Souk El Arbaa.

La Délégation a précisé que dans le cadre des mesures proactives prises par les autorités sanitaires compétentes en vue de

s'assurer que ces établissements pénitentiaires ne comptent aucun cas d'infection au coronavirus, des échantillons ont été relevés chez des fonctionnaires et pensionnaires des trois établissements pour être analysés au laboratoire, tout en soulignant « qu'il ne s'agit nullement de cas suspects ou confirmés ».

Par ailleurs, la Délégation a affirmé qu'elle tient toujours à informer l'opinion publique de tout développement en relation avec ce sujet et qu'elle se réserve le droit de recourir à la justice à l'encontre de ceux qui font circuler ces fausses informations.

M.T

Les livreurs, incontournable trait d'union en période de confinement



Sur sa moto, portant son masque et dégageant un sentiment mitigé entre la joie de servir et la nécessité de prendre des précautions pour ne pas contracter le coronavirus, le livreur à domicile est tout le temps en course contre la montre, en cette période de confinement, pour acheminer à destination et à temps des commandes bien conservées dans sa boîte-arrière.

Après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire dans le Royaume, les Marocains se sont confinés chez eux en application des mesures de distanciation sociale et les familles ont trouvé refuge dans les sites électroniques et les applications disponibles pour se faire livrer les produits de première nécessité sans prendre le risque de sortir.

Une réalité ayant contribué à la promotion des services de livraison à domicile, érigeant du jour au lendemain les livreurs en un trait d'union, parfois unique, entre les produits et les consommateurs.

A cet effet, Mounir, un livreur à domicile, a confié, après avoir pris congé d'un client au téléphone, que son travail est semé de dangers, expliquant qu'auparavant, son seul souci était de livrer les repas aux clients en moins de 30 minutes alors qu'à présent, sa principale préoccupation est d'être contaminé vu ses multiples déplacements, son contact au quotidien avec les clients et sa fréquenta-

tion des centres commerciaux.

"Les clients ont peur, moi aussi. J'ai toujours un désinfectant sur moi pour désinfecter les commandes et mes mains avant et après la livraison", a-t-il dit, en soulignant qu'il est marié et père d'un enfant d'à peine un an.

"C'est la nature du travail, je n'ai pas le choix", dit-il.

Karim Debbar, directeur d'une société leader au niveau national en matière de livraison à domicile, a souligné, à ce sujet, que son entreprise respecte de manière rigoureuse les conseils et orientations édictés par les autorités locales, relevant que ses employés veillent à adapter les pratiques du métier à ces consignes. "Nous tenons en compte les précautions requises et les mesures de prévention pour protéger à la fois les citoyens et nos employés", a-t-il affirmé.

Dans une déclaration à la MAP, le responsable a expliqué que partant du souci de préserver la santé de tous, une batterie de mesures de sécurité et d'hygiène ont été mises en place pour limiter le contact entre les livreurs au sein de la société, tout en gardant une distance de sécurité d'au moins deux mètres. Et de poursuivre que des masques et gants, ainsi que des gels hydroalcooliques ont été distribués gratuitement à l'ensemble des livreurs, notant que la société vient d'adopter une nouvelle stratégie de livraison, sans contact direct. Le but étant de limiter l'in-

teraction entre les livreurs et les clients et ce, en optant par le paiement par carte bancaire et l'annulation de l'obligation de signature après réception de la commande.

Pour lui, ce procédé garantit un service sécurisé pour tous.

S'agissant du rôle des sociétés de livraison durant cette période de confinement, il a relevé qu'il s'agit d'une opportunité vitale pour continuer à servir les clients et leur assurer un approvisionnement au quotidien, faisant savoir que dans le cas d'une commande de plus de 9 kilogrammes, deux à trois livreurs assurent l'acheminement. Et de faire remarquer que le confinement a instauré un changement au niveau de la nature des commandes livrées à domicile, expliquant qu'avant la crise sanitaire, les repas représentaient 90 % des commandes, tandis qu'aujourd'hui, on fait appel au service de livraison à domicile également pour se procurer des produits alimentaires, de boulangerie et pharmaceutiques.

La livraison à domicile qui était perçue avant comme un luxe, réservé aux grands agglomérats et certaines catégories sociales, devient, en ces temps de pandémie, une option idoine pour préserver l'intérêt général et une nécessité pressante pour lutter contre la propagation du virus, partant de la responsabilité collective de veiller à la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.

Brèves

Al Hoceima

Une opération de don de sang organisée, les 21 et 22 avril à Al Hoceima, à l'initiative de l'Association "Al Hoceima Ajjal" a permis la collecte de quelque 160 poches de sang.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la contribution au renforcement du stock de sang disponible, notamment durant cette situation exceptionnelle que traverse le Maroc.

A cette occasion, le président de l'Association "Al Hoceima Ajjal", Abid Al Aissaoui, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que cette campagne organisée en partenariat avec la délégation provinciale de la Santé d'Al Hoceima et le Centre de transfusion sanguine de la ville, a permis d'assurer quelque 160 poches de sang.

L'opération, qui s'est déroulée dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, a connu une forte mobilisation de la part des habitants de la ville qui ont fait preuve d'une grande solidarité et générosité, a-t-il relevé.

Mobilisation des agences bancaires d'Azilal

Les agences bancaires de la province d'Azilal se sont mobilisées pour procéder à la distribution des aides financières aux bénéficiaires afin d'atténuer les répercussions socioéconomiques de la pandémie du Covid-19 sur les catégories les plus vulnérables.

Le retrait de ces aides financières octroyées par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes Instructions de S.M le Roi Mohammed VI, s'effectue dans les agences bancaires, les agences d'Al Barid Bank et les agences de transfert de fond, conformément aux mesures préventives mises en place par les autorités compétentes dans l'ensemble des communes urbaines et rurales de la province.

Le nombre des titulaires de la carte du Régime d'assistance médicale (RAMED) bénéficiant des aides financières attribuées par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint plus de 55.000 ménages au niveau de la province.

L'opération se poursuit dans sa deuxième phase pour cibler les chefs de ménages opérant dans le secteur informel qui ne sont pas inscrits au RAMED.

Examens du Bac

Elèves et parents à la recherche de réponse désespérément



Depuis le 13 mars dernier, le gouvernement marocain a décidé de suspendre les cours présentiels et de les remplacer par d'autres à distance. Une décision sage qui a permis à notre pays d'éviter une hécatombe à cause de la maladie du Covid-19.

L'enseignement à distance, pratique courante dans certains secteurs d'activités depuis quelque temps, mais peut-être nouvelle pour bon nombre d'enseignants et d'élèves habitués à la présence effective au sein d'une salle de classe, est devenu le sujet de tous. Entre partisans et détracteurs, le débat bat son plein, mais personne ne nie les efforts déployés par tous les intervenants dans cette opération.

Le ministère de l'Éducation nationale et toutes ses composantes, les professeurs, toutes catégories confondues, tous se sont mobilisés depuis le début pour permettre aux élèves de poursuivre leurs programmes de la

meilleure façon.

Un challenge qui n'était pas facile du fait que personne ne s'attendait à une telle situation, encore moins les professeurs qui, pour une bonne partie d'entre eux, ne sont pas formés pour prodiguer un enseignement pareil. Devoir national oblige, le moment n'était pas aux lamentations et autres protestations, toutes les parties de l'éducation nationale se sont attelées pour mener le bateau à bon port.

Et aujourd'hui c'est un fait puisque les résultats enregistrés ne laissent personne indifférent. Toutefois, malgré tout ce qui a été entrepris, certaines remarques par ci par là restent tout de même légitimes. Des élèves de zones un peu éloignées, et pas seulement, se considèrent aujourd'hui comme exclus de cette opportunité qui favorise certains aux dépens d'autres.

Pour les foyers à revenus limités, avoir par exemple trois enfants scolarisés et un seul ordinateur à la maison

n'est pas seulement handicapant, mais plutôt source de problèmes. Comme on le sait tous, chaque enfant suit ses cours à la maison selon l'emploi du temps mis en place au début de l'année scolaire. Les familles tentent de gérer cette situation avec les moyens de bord. Aujourd'hui, un autre problème semble préoccuper les parents et encore plus les enfants. Quand il n'y a pas d'informations fiables, la porte est grande ouverte aux fausses interprétations et autres malentendus.

La France, dit-on, a annulé les examens du baccalauréat et le passage se fera sur la base des totaux des notes des contrôles continus. Certains pays ont pris d'autres décisions, l'essentiel étant de donner aux élèves une visibilité.

Aujourd'hui, les candidats qui préparent leurs examens vivent mal ce manque de visibilité et s'accrochent à des idées qui sont dans la plupart du temps erronées. La dernière sortie mé-

diatique du ministre de l'Éducation nationale quant au maintien des examens était très claire et a barré le chemin aux supputations des uns et des autres.

Cependant, certains élèves se demandent si les examens devraient concerner l'ensemble du programme ou plutôt la partie à laquelle ils sont arrivés avant la période du confinement ? Serait-il juste de leur faire passer des examens sur des chapitres que certains, pour force majeure, n'ont pas pu suivre lors de l'enseignement à distance ?

Des questions qui hantent les esprits des parents et de leurs enfants et qui constituent une entrave au bon déroulement de leur préparation. Une réponse de la part du ministère serait la bienvenue car elle mettrait fin aux rumeurs et permettrait aux candidats d'être fixés une fois pour toutes sur le calendrier des différents examens.

Khalil Benmouya

Philippe Goffin

Nous allons bientôt organiser le retour des Belges bloqués au Maroc

Le ministre des Affaires étrangères de Belgique salue l'excellente coordination avec le Royaume.

La question du rapatriement des binationaux a suscité un large débat en Belgique dans le contexte du coronavirus qui a contraint les pays à fermer leurs frontières et leurs espaces aériens. Le ministre belge des Affaires étrangères explique à la MAP les contraintes liées à ce rapatriement et annonce que de bonnes nouvelles interviendront dans "les tout prochains jours", grâce au "dialogue positif et constructif" avec les autorités marocaines.

Il a également tenu à louer les relations privilégiées qui lient les deux Royaumes, soulignant le contexte particulier dans lequel évoluent aujourd'hui les relations internationales en raison de la pandémie du coronavirus.

Est-ce que vous pouvez situer le cadre général des relations entre le Maroc et la Belgique dans ce contexte particulier de la pandémie du coronavirus ?

Je veux d'abord souligner l'excellente qualité des relations entre la Belgique et le Maroc. C'est un élément que je souhaite mettre en avant premièrement.

Deuxième élément, c'est que cette crise est marquée par beaucoup d'événements et nous sommes confrontés dans nos pays respectifs à la difficulté de gérer le coronavirus. C'est donc une crise qui revêt un caractère international.

Le premier élément qui atteste de la bonne qualité des relations entre nos deux pays, c'est que l'on se rappelle que le Maroc avait annoncé la fermeture de son espace aérien et que grâce au dialogue entre nos deux pays, on a pu prolonger l'accès à l'espace aérien du Maroc pour pouvoir organiser des rapatriements.

Nous avons pu organiser 7 vols de rapatriement depuis Marrakech et Agadir, alors que les autorités marocaines avaient annoncé la fermeture de l'espace aérien. Il y a eu donc une prolongation pour permettre ce retour et en même temps dans le nord du Maroc, 18 vols ont été organisés simultanément pour faciliter le retour

en Belgique. Ensuite, il y a eu la deuxième étape qui a été assez commune à tous les pays du monde, à savoir la fermeture des espaces aériens et des aéroports, sauf pour le transport des marchandises, et l'interdiction des voyages à l'étranger que beaucoup de pays ont décidé. Est intervenue ensuite une autre étape qui a permis de trouver une solution intéressante pour pouvoir organiser de nouveaux rapatriements. Tous ces éléments qui remontent à une histoire très récente attestent de la qualité de ce dialogue permanent entre la Belgique et le Maroc.

La question du rapatriement des binationaux a suscité un débat en Belgique sur ce que certains ont qualifié de "discrimination" à l'égard des Belgo-Marocains. Que pouvez-vous dire à ce sujet ?

J'ai eu l'occasion de répondre à cette question en commission des Affaires étrangères au Parlement fédéral. Evidemment, je me suis totalement inscrit en faux par rapport à cette expression-là. Donc là-dessus, il n'y a évidemment pas d'ambiguïté. Par rapport à cette situation, nous n'avons évidemment fait aucune distinction entre les binationaux et les nationaux.

Le rapatriement des binationaux sera donc bientôt organisé ?

Je me réjouis, grâce à la qualité de



nos relations tant avec mon homologue le ministre des Affaires étrangères marocain que l'ambassadeur marocain ici en poste à Bruxelles, que malgré les restrictions de voyage qui s'appliquent pour la plupart des pays du monde, on va pouvoir organiser le retour de nos nationaux qu'ils soient uniquement belges ou qu'ils aient les deux nationalités dans un contexte, faut-il le rappeler, qui s'inscrivait dans la gestion générale de la crise. Ici en Belgique, on interdit les voyages à l'étranger, le Maroc fait la même chose, mais pour des raisons humanitaires et sociales, on va pouvoir, avec l'aide des autorités marocaines, rapatrier les personnes selon des critères bien précis (maladie nécessitant une prise en charge en Belgique, risque de perte d'un emploi, faillite d'une entreprise, etc). Ces critères peuvent être mis en avant grâce au dialogue constructif et positif avec nos amis marocains. Nous sommes d'ailleurs en train de travailler sur une liste qui sera soumise dans les tout prochains jours aux autorités marocaines.

Comment organiserez-vous concrètement cette opération ?

Il y a plusieurs éléments à prendre en considération dans cette opération. Le premier c'est qu'il fallait donner un délai raisonnable pour permettre à ceux qui souhaitaient re-

venir de pouvoir exprimer leur souhait et de pouvoir aussi fournir les attestations requises pour bénéficier du retour. Cette opération a pris une semaine. Nous avons reçu énormément de demandes. Nous avons renforcé depuis Bruxelles l'équipe de Rabat au niveau de l'ambassade belge pour pouvoir gérer et analyser les demandes et nous pouvons au milieu de la semaine transmettre aux autorités marocaines la liste des personnes qui rentrent dans les critères qui ont été discutés entre nous. Il appartiendra après aux autorités marocaines de valider cette liste. Je sais aussi la préoccupation des autorités marocaines pour faire en sorte que ça se passe le plus rapidement possible et pour le moment, c'est au niveau de la Belgique que ça se passe puisque nous sommes en train de finaliser la présentation de la liste.

Est-ce que c'est la Belgique qui affrètera des avions pour assurer ce retour ?

Il relève des autorités belges d'organiser les vols. Nos amis marocains vont veiller à ce moment-là à rouvrir leur espace aérien pour le transport des personnes. On verra aussi la localisation actuelle des demandeurs pour organiser le retour via les aéroports qui seront ouverts pour cette opération.



La lutte sera longue prévient l'Organisation mondiale de la santé

La lutte contre le nouveau coronavirus sera longue, avertit l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui met en garde contre tout relâchement des Etats impatientes de relancer leurs économies plongées dans la récession par des semaines de confinement.

"Ne vous y trompez pas : nous avons encore un long chemin à parcourir. Ce virus nous accompagnera pendant longtemps", a prévenu mercredi le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, redoutant le "danger" de la "complaisance" face à une pandémie, qui a fait plus de 180.000 morts dans le monde depuis son apparition en Chine en décembre.

Malgré ces avertissements, l'Etat de Géorgie, aux Etats-Unis, a décidé de rouvrir dès vendredi ses salons de tatouage, de soins esthétiques et les salles de gym. Lundi, ce sera au tour des cinémas et des restaurants, qui devront imposer de strictes mesures de distance sanitaires.

Cette décision a suscité les réticences y compris du président Donald Trump, pourtant impatient de "redémarrer" l'économie de la première puissance mondiale. Il s'est dit en "désaccord profond" avec le gouverneur de cet Etat du sud du pays, estimant que les commerces concernés ne faisaient pas partie de la première phase du plan préparé par la Maison Blanche.

"C'est trop tôt, ils peuvent attendre encore un petit peu", a-t-il encore dit, alors que les Etats-Unis, avec 46.583 morts, est le pays officiellement le plus endeuillé au monde par le Covid-19.

En Europe, des dirigeants devaient

se retrouver jeudi en début d'après-midi, pour un sommet en visioconférence censé trouver les solutions pour sortir l'Union européenne de la récession.

La chancelière Angela Merkel a déclaré que l'Allemagne était prête, "dans un esprit de solidarité", à des "contributions beaucoup plus importantes" au budget de l'UE.

"Un plan européen de relance économique pourrait soutenir la reprise au cours des deux prochaines années et nous y travaillerons", a-t-elle ajouté devant les députés allemands.

Tentés de relancer l'activité économique face à des PIB en chute et une courbe du chômage en hausse, plusieurs pays européens ont commencé à alléger progressivement les mesures de confinement que leurs populations sont contraintes de respecter depuis le mois dernier.

En Allemagne, commerces d'alimentation, librairies, concessionnaires automobiles... La plupart des magasins d'une surface inférieure à 800 mètres carrés ont rouvert lundi tandis qu'Angela Merkel a estimé qu'"aller trop vite serait une erreur".

Bars, restaurants, lieux culturels, terrains de sports y demeurent donc encore fermés. Et les écoles et lycées ne rouvriront que progressivement. Par ailleurs, Berlin et dix des 16 Etats fédérés allemands ont décidé d'imposer le port du masque dans les transports publics.

L'Autriche, la Norvège ou le Danemark sont engagés sur la voie de l'assouplissement de leurs mesures de confinement, tout en conservant des mesures de "distanciation sociale".

L'Italie, la France, la Suisse, la Finlande et la Roumanie préparent aussi un prudent déconfinement alors que malgré des signes de décélération, le seul des 112.000 morts a été dépassé sur le Vieux Continent.

L'Italie (25.085 morts) et l'Espagne (21.717) sont les pays en Europe les plus atteints, suivis de la France (21.340) et du Royaume-Uni (18.100).

Au Royaume-Uni, le chef des services sanitaires britanniques, Chris

Whitty, a douché les espoirs de ceux qui espéraient que Londres allait suivre la tendance européenne à alléger dans les semaines à venir les mesures de confinement.

"A long terme, on s'en sortira (...) idéalement avec un vaccin très efficace (...) ou des médicaments très efficaces qui permettront aux gens de ne plus mourir de cette maladie, même s'ils l'attrapent", a-t-il dit.

La course mondiale à l'élaboration d'un vaccin, à laquelle participent toutes les nations et tous les grands laboratoires et firmes pharmaceutiques, a été relancée mercredi avec le feu vert donné par l'autorité fédérale allemande chargée de la certification des vaccins à un essai clinique sur les humains par le laboratoire BioNTech en lien avec le géant américain Pfizer.

Actuellement, cinq projets de vaccin dans le monde en sont aux essais sur des humains mais la mise au point d'une formule efficace et sûre ne devrait pas prendre moins de douze à 18 mois, estiment les experts.

En attendant ce vaccin, la pandémie va continuer à alimenter une crise économique mondiale aux répercussions inédites, que le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation internationale du travail (OIT) décrivent comme la pire depuis 1945.

La Corée du Sud a annoncé jeudi une contraction de 1,4% de son activité économique au premier trimestre par rapport à l'année précédente, et les autorités redoutent un nouveau ralentissement dans les mois qui viennent.

L'ONU s'est de son côté alarmée d'une "catastrophe humanitaire mondiale" : le nombre de personnes souff-

rant de famine risque de doubler pour atteindre "plus de 250 millions d'ici la fin de 2020", selon elle.

A Cumana, au Venezuela, sept personnes ont été blessées mercredi lors d'une manifestation pour réclamer de la nourriture qui a dégénéré en "pillage" de commerces.

"Nous n'avons ni gaz, ni eau et rien à manger (...) Il n'y a pas d'essence pour les transports", a déclaré à l'AFP Freddy Magò, un agriculteur qui s'est joint aux manifestants.

La grande ville du nord du Nigeria, Kano, a elle décidé d'évacuer quelque 250.000 enfants des rues pour freiner la propagation du coronavirus, et de les renvoyer dans leurs villages.

Ces enfants, venus pour certains dès l'âge de six ans apprendre le Coran auprès de maîtres religieux dans des écoles non agréées, appelées Almajiri, doivent se débrouiller seuls, généralement en mendiant ou en effectuant des petits boulots.

Avec le confinement, il n'y aura pas de rassemblements pour de grands repas du soir (iftar), pas de prière nocturne à la mosquée (tarawih), pas de réunion entre amis jusque tard dans la nuit, pas de voyage dans les villes saintes de l'islam, pendant le ramadan. Ce sera un "ramadan en privé, loin des uns et des autres et loin des mosquées", résume Taulant Bica, un des responsables de la communauté musulmane albanaise.

Le président du Tadjikistan, pays qui assure être épargné par la pandémie du nouveau coronavirus, a de son côté appelé jeudi à ne pas jeûner pendant Ramadan pour ne pas se rendre vulnérable aux "maladies infectieuses".



Actuellement, cinq projets de vaccin dans le monde en sont aux essais mais il faut attendre au moins 18 mois

La Chine offre à l'OMS 30 millions de dollars après le retrait américain

La Chine vient au secours de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) après le désengagement américain, avec l'annonce jeudi d'un nouveau don de 30 millions de dollars pour aider l'institution à lutter contre le Covid-19.

Les Etats-Unis ont suspendu avec fracas la semaine dernière leur financement de l'institution internationale basée à Genève, dénonçant ses prises de positions, selon eux, trop favorables à Pékin.

Le président américain Donald Trump avait également dénoncé la "mauvaise gestion" de l'OMS face à la pandémie de Covid-19, qui a déjà fait plus de 180.000 morts à l'échelle mondiale depuis son apparition en Chine fin 2019.

La suspension par les Etats-Unis de leur financement avait déclenché un tollé, le locataire de la Maison Blanche se mettant à la communauté internationale à dos, de Paris à Berlin en passant par Moscou.

Les critiques de Donald Trump avaient, par ailleurs, vu dans le désengagement américain une victoire symbolique pour le gouvernement chinois, ainsi susceptible de davantage développer son influence au sein de l'OMS.

"La Chine a décidé de verser 30 millions de dollars supplémentaires en liquide à l'OMS", a déclaré jeudi Geng Shuang, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

"Cela servira notamment à la prévention et au contrôle de l'épidémie de Covid-19 et à soutenir le développement des systèmes de santé dans les pays en développement", a-t-il souligné lors d'un point de presse.



De nombreux experts alertent notamment sur une montée des contaminations en Afrique, où le nombre de lits disponibles dans les unités de soins intensifs ne dépasse pas 5 pour un million d'habitants - contre 4.000 en Europe.

Le porte-parole Geng Shuang a également souligné que la Chine avait déjà versé 20 millions de dollars (19 millions d'euros) à l'OMS. Un chiffre qui semble faire référence à un don effectué au mois de mars.

"Soutenir l'OMS à un moment

critique de la lutte mondiale contre l'épidémie, c'est défendre les idéaux et les principes du multilatéralisme et défendre le statut et l'autorité des Nations unies", a justifié M. Geng.

Washington est le premier bailleur de l'OMS, institution multilatérale créée en 1948 dont le fonctionnement et les missions sont tributaires des crédits accordés par ses Etats membres et les dons de bienfaiteurs privés.

Selon Donald Trump, les contribuables américains font un

chèque de 400 à 500 millions de dollars par an à l'organisation, contre environ 40 millions de dollars "et même moins" pour la Chine. Après le désengagement américain, Pékin avait accusé les Etats-Unis de "miner la coopération internationale" contre le Covid-19 et exhorté Washington à "assumer sérieusement ses responsabilités et obligations".

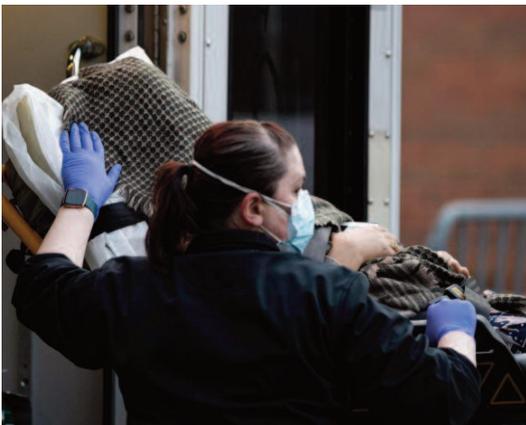
Si les critiques contre la gestion chinoise de l'épidémie restent nombreuses, les dirigeants démocrates américains avaient ferme-

ment dénoncé la décision de couper les vivres à l'OMS au moment où le coronavirus continue de tuer.

Les Etats-Unis sont désormais le pays du monde le plus endeuillé par la pandémie, avec plus de 46.000 morts au total.

Pour ses détracteurs américains, M. Trump cherche surtout en Pékin un bouc émissaire pour faire oublier ses tergiversations initiales, lorsqu'il minimisait l'étendue de l'épidémie et saluait la réaction de... la Chine.

Risque d'une crise sanitaire secondaire par manque d'accès aux soins



La pandémie de Covid-19 provoque d'importantes perturbations des soins de

santé primaires", en particulier pour les femmes et les enfants, qui font craindre "l'émergence d'une

crise sanitaire secondaire", avertit un organisme d'aide au développement financé par la Banque mondiale.

Restrictions des mouvements de population, disponibilité limitée des équipements de protection pour les soignants, pertes économiques affectant la capacité de la population à payer les soins... Pour toutes ces raisons, "la pandémie de Covid-19 empêche la prestation de services essentiels", explique le Groupe des investisseurs du mécanisme de financement mondial (Global Financing Facility).

Parmi eux, le GFF cite "les consultations prénatales, les accouchements assistés, les vaccinations des enfants et l'accès à la planification familiale - qui ont été les principaux moteurs de la récente réduction mondiale de la mortalité maternelle et infantile".

Sur 36 pays soutenus par le GFF, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie, "près de la moitié signalent déjà des interruptions de services qui mettent les vies en danger".

"La pandémie de Covid-19 représente un énorme revers potentiel pour les efforts mondiaux visant à mettre fin aux décès évitables de mères et d'enfants et à atteindre la couverture de santé universelle d'ici à 2030, et pourrait inverser des décennies de progrès", s'inquiète Muhammad Ali Pate, directeur de la santé, de la nutrition et de la population à la Banque mondiale et directeur du GFF.

Le GFF rappelle le précédent de l'épidémie d'Ebola de 2014-2016 en Afrique de l'Ouest, qui "a démontré l'impact négatif considérable que ces urgences sanitaires

peuvent avoir sur l'accès aux services de santé et de nutrition de base".

En faisant l'hypothèse que le Covid-19 provoque le même niveau de perturbations que celles observées lors de l'épidémie d'Ebola, "près de 1,2 million d'enfants et 57.000 mères pourraient mourir dans les six prochains mois", soit "une augmentation de 45% par rapport aux niveaux de mortalité infantile actuels", s'alarme le GFF, citant des projections de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health (issues d'une étude pas encore publiée dans une revue révisée par des pairs).

Créé en 2015 par l'ONU et la Banque mondiale, le GFF soutient les efforts de pays à faible revenu pour améliorer la santé et la nutrition des femmes et des enfants.

A Madrid, des travailleurs pauvres à la merci du virus et de la crise



A l'ombre d'une église madrilène, hommes et femmes avancent en file indienne, dans l'attente d'une aide alimentaire. Réservoir de main-d'œuvre précaire, leur arrondissement de Puente de Vallecas est le plus contaminé par le coronavirus et le plus exposé à la crise qui commence.

A la "cantine sociale" San José, ils sont 450 à venir désormais chaque jour chercher de la nourriture gratuite, masqués ou non, en laissant entre eux le mètre de distance imposé, alors que le virus a déjà tué au moins 21.717 personnes en Espagne.

Gloria Corrales raconte une histoire analogue à celle d'autres travailleurs pauvres autour d'elle: l'épidémie lui a fait perdre son emploi presque aussitôt.

"Je m'occupais d'une dame de 92 ans", dit cette employée à domicile colombienne de 50 ans. "Je suis tombée malade, d'une grippe banale. On m'a dit de ne pas revenir. Ils crai-

gnaient que je la contamine".

"Nous avons de nombreux cas de personnes renvoyées par peur qu'elles soient contagieuses", confirme Susana Hortigosa, chargée de communication de la paroisse, dans un bureau de l'église de briques rouges où le téléphone ne cesse de sonner, tant "les gens demandent à être aidés".

Avec ses 230.000 habitants dans le sud-est de la capitale, Puente de Vallecas est un lieu d'immigration depuis le début du XXe siècle, d'abord d'Espagnols venus d'autres régions puis de Latino-Américains, de Marocains et d'Européens de l'Est.

Dans cet arrondissement officiellement classé comme "le plus défavorisé" et "le plus vulnérable" de la capitale, des salariés précaires sont couramment embauchés et débauchés par les secteurs-clés de l'hôtellerie, des services ou du bâtiment.

"On y ressent déjà énormément les effets de la crise économique qu'entraîne la crise sanitaire: les gens

tom-
tent au chômage tout de suite", constate Susana Hortigosa, au moment où la Banque d'Espagne envisage pour 2020 un recul "sans précédent dans l'histoire récente" du PIB du pays, encore traumatisé par la crise de 2008.

Baissant les yeux sur ses baskets rouges, Pedro Oran fait pour la première fois la queue pour de l'aide alimentaire.

"Normalement, je donne des coups de main à un plombier, sans contrat. Je peux gagner 30 euros un jour et m'en tirer. Mais avec la pandémie, personne n'appelle", dit cet Espagnol de 53 ans.

Derrière lui, une femme de ménage pour "logements de vacances" résume, anonymement, sa situation: "Quand le tourisme s'est arrêté, mon travail aussi."

Même un livreur de repas de restaurants, filant dans les rues à vélo, s'est arrêté à la "cantine sociale" pour remplir des tupperwares de nourriture

pour son épouse et lui. Payé par une start-up espagnole quelques euros pour chaque trajet, ce Vénézuélien de 30 ans peine à payer les 500 euros de loyer de leur chambre.

Selon une carte publiée le 8 avril par la région de Madrid, Puente de Vallecas était l'arrondissement ayant compté le plus grand nombre de cas de coronavirus confirmés des deux semaines précédentes.

Le confinement strict imposé depuis le 14 mars y a été difficile à appliquer pour beaucoup, logés dans des appartements exigus ou surpeuplés, tenus d'occuper des postes dits "essentiels", obligés à de longs trajets en transports en commun...

En une seule minute, une dizaine de personnes entrent et sortent de la station de métro Puente de Vallecas, dont des ouvriers du bâtiment aux masques empoussiérés.

Sur la promenade arborée de Puente de Vallecas baptisée Le Boulevard, le centre de loisirs pour seniors a fermé dès le 7 mars. Le jour même,

un couple qui y donnait des cours de danse entré à l'hôpital, contaminé.

"Lui enseignait la danse de salon, elle la sévillane. Le mari est mort, il avait 80 ans et une allure splendide", lui rend hommage une bénévole du centre, Asela Baraja, ancienne cuisinière de 68 ans, confinée.

Egalement enfermée dans un immeuble modeste du Boulevard où elle habite, une veuve de 55 ans, Patricia Dominguez, avoue avoir une peur "panique" du virus et sortir le moins possible.

"Je gagnais 700 euros comme femme de ménage à domicile: j'ai été remerciée", dit cette Colombienne d'origine. "Ma colocataire s'occupait d'une vieille dame pour 600 euros: elle aussi a été remerciée."

Leurs repas sont maigres, malgré les deux bons de 30 euros donnés par la Croix-Rouge pour aller au supermarché et le soutien d'une association locale. "On vit, dit Patricia Dominguez, avec la double peur du virus et de la crise".

Fort de son succès contre le Covid-19, le Vietnam commence à sortir du confinement

Moins de 300 cas et zéro décès recensés: le Vietnam semble réussir à juguler la pandémie de coronavirus grâce à une politique stricte de quarantaine et de suivi des personnes infectées. Fort de ce succès apparent, le pays commence à sortir du confinement.

Si les rassemblements restent interdits, le port du masque et la distanciation sociale encouragés, le régime communiste autorise certains commerces à rouvrir à partir de jeudi notamment à Hanoï et Ho Chi Minh-Ville.

Dès les premières heures de la matinée, quelques cafés de la capitale ont redémarré timidement leur activité, stoppée nette depuis plusieurs semaines, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Cet assouplissement intervient alors que le pays semble contrôler à ce jour la situation.

Depuis la détection des premiers cas en janvier, seules 268 contaminations au covid-2019 ont été signalées, sans entraîner de décès. Aucune nouvelle infection n'a été recensée depuis une semaine.

Le nombre de personnes testées reste certes faible (un peu plus de 180.000 sur une population de 96 millions d'habitants).

Et quiconque oserait remettre en cause les chiffres officiels s'exposerait à des sanctions du gouvernement, très attentif à ce que sa gestion de la crise sanitaire ne soit pas remise en cause.

Mais les experts estiment que la tendance est positive et des représentants de l'Organisation mondiale de la

santé (OMS) ont à plusieurs reprises mis en avant la rapidité avec laquelle Hanoï avait réagi.

Dès les premiers jours de février, le Vietnam a suspendu tous ses vols vers la Chine et verrouillé quasi-totalement sa frontière terrestre, longue de 1.300 kilomètres, avec la République populaire.

Les écoles n'ont pas rouvert après les cérémonies du Têt, le Nouvel An vietnamien, fin janvier.

Et des villages agricoles et leurs 10.000 habitants ont été verrouillés pour trois semaines alors qu'il n'y avait qu'une douzaine de cas confirmés sur l'ensemble du territoire.

Par la suite, "plus de 80.000 personnes se sont retrouvées en quarantaine au même moment" à travers tout le pays dans des camps gardés par l'ar-

mée, a relevé Takeshi Kasai, directeur régional de l'OMS pour la région Pacifique occidentale. "C'est la raison pour laquelle ils ont pu continuer à maintenir un petit nombre" d'infections.

Beaucoup de Vietnamiens, mais aussi d'étrangers, se sont ainsi retrouvés dans ces centres aux allures militaires, comme Vu Thi Nhung et son fils qui y ont passé deux semaines à leur retour d'Allemagne en mars.

Ils étaient obligés de dormir sur des lits superposés sans matelas, et trois repas quotidiens étaient déposés devant leur chambre par des soldats, rament-ils à l'AFP.

"On ne peut pas comparer cela à la maison mais vu la situation économique dans laquelle le pays se trouve à cause de cette épidémie, cela a dépassé mes attentes", relève Vu Thi Nhung.

N'ayant pas les moyens de lancer une campagne de tests à grande échelle comme la Corée du Sud, les autorités ont aussi misé sur l'isolement des personnes infectées. Une véritable traque s'est mise en place pour débusquer les personnes avec lesquelles elles avaient été en contact.

A Hanoï, Nguyen Trinh Thang, vétéran de la guerre du Vietnam, a ainsi été recruté pour cibler tout cas suspect. Il peut s'appuyer sur les réseaux d'habitants utilisés depuis des décennies par le régime communiste pour relayer l'action du parti dans les quartiers.

"Nous allons dans toutes les allées, on frappe à toutes les portes", explique-t-il à l'AFP. "Combattre l'épidémie, c'est combattre l'ennemi", ajoute-t-il en reprenant la devise du gouvernement.



La télévision comme tableau noir pour les élèves et étudiants africains

"École à la maison", "Salle des profs", "L'école à la télé"... De nombreux Etats africains ou des chaînes privées ont lancé des programmes de télé-enseignement pour tenter de compenser la fermeture des établissements scolaires et universitaires. Mais ce n'est pas la solution miracle.

"C'est pour éviter que le Covid-19 gagne là où ça fera le plus mal, dans le domaine du savoir. Que les enfants ne désapprennent pas même s'ils restent à la maison", affirme à l'AFP Massamba Guèye, enseignant-chercheur au Sénégal, où la télévision Futurs Médias (TFM, privée), propriété du chanteur Youssou Ndour, dispense trois fois par jour des cours à toutes les classes, y compris l'enseignement professionnel.

"La reprise de l'école (...) n'est plus à l'ordre du jour. Il faut sauver l'école car, probablement, une menace d'année blanche plane", constate l'Association générale des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (Ageeci).

Au Burkina Faso, la télévision privée Burkinainfo diffuse quatre fois par jour des cours destinés aux élèves en classe d'examen (3e et terminale).

"Nous enregistrons les enseignements, que nous diffu-

sons sur la télévision. Essentiellement les matières de base: mathématiques, physique-chimie, philosophie et français", explique le directeur de la chaîne Ismaël Ouédraogo. "Les cours sont dispensés par des enseignants expérimentés, qui soutiennent bénévolement l'initiative de la télévision", soutient-il.

En Côte d'Ivoire, une start-up propose des cours avec des sms. Gratuit au début mais payant ensuite...

Plusieurs instituts et universités africaines privées exploitent l'enseignement à distance avec internet.

"Nous avons prévu de finir l'année scolaire fin mai", explique au Burkina le président du conseil d'administration de l'Institut africain de management (IAM), Amed Moussa Diallo, qui a mis en place des cours en ligne.

Toutefois, cette méthode se heurte à plusieurs écueils: la faible couverture dans certaines régions d'Afrique (zones rurales), ou son prix, car dans de nombreux pays la plupart des étudiants n'ont pas les moyens de se connecter longtemps.

"La plupart des étudiants n'ont pas accès à internet d'autant qu'on a demandé à beaucoup d'entre eux de rentrer dans leurs foyers souvent dans des endroits reculés de l'Ouganda", affirme Henry Tum-

wiine, professeur à l'université Mountain of the Moon University de Fortportal (Ouest de l'Ouganda).

"En Afrique subsaharienne, 89% des apprenants n'ont pas accès aux ordinateurs familiaux et 82% n'ont pas internet", souligne l'Unesco dans un communiqué, dénonçant une "fracture numérique préoccupante dans

l'enseignement à distance".

"En outre, alors que les téléphones mobiles peuvent permettre aux apprenants d'accéder à l'information, de se connecter entre eux et avec leurs enseignants, environ 56 millions d'apprenants vivent en des lieux non desservis par les réseaux mobiles, dont près de la moitié en Afrique subsaharienne", ajoute l'Unesco.

"Je n'ai pas de quoi me payer un ordinateur donc je manque les cours en ligne. On va attendre la réouverture de l'université", affirme Alexander Mubiru, 29 ans, étudiant à l'université publique de Makerere de Kampala.

La télévision n'est pour autant pas le remède miracle, faute d'interactivité entre professeurs et élèves: pas de question possible, pas d'observation du professeur pour voir si les élèves ont bien compris...

Il aurait fallu coordonner le programme avec des écoles ou des professeurs pouvant intervenir avec les élèves, comme pour les cours par internet, estiment certains parents d'élèves.

"Avec les cours à la maison, les élèves doivent d'abord s'habituer à s'asseoir et être devant leurs ordinateurs. Ils doivent adopter une discipline", estime Makini Tchameni, directrice de l'African American Academy, spécialisé dans les cours à distance au Burkina.

L'Ageeci s'interroge sur la possibilité de proposer "le quantum horaire (1.300 heures pour l'année)" et s'inquiète aussi pour les élèves "qui ne comprennent pas les cours (...) Pourront-ils maîtriser le télé-enseignement, surtout pour ceux qui sont dans les bas-quartiers où il n'y a parfois ni électricité, ni télévision, ni radio ou internet?"

"Depuis une semaine, la ville est privée d'électricité. Les élèves passent le temps dans les champs pour gagner de l'argent", témoigne un fonctionnaire de Mozogo, ville enclavée de l'Extrême-Nord du Cameroun.

"Les enfants sont désemparés. Ce n'est pas tout le monde qui a un téléviseur. Nous sommes inquiets parce que nos enfants n'ont pas la même possibilité de suivre les cours à la radio et à la télé", explique Gil Mahama, parent de huit enfants à Mozogo.

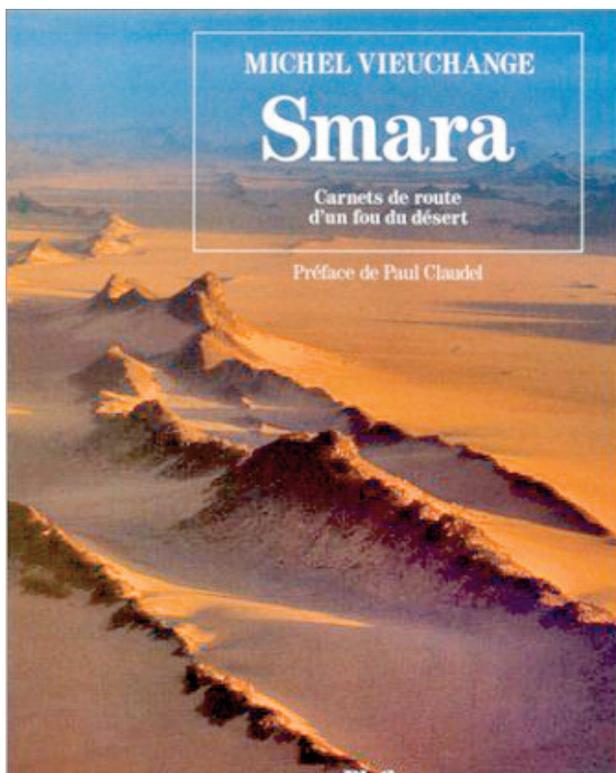
Assidu devant la télé dans le salon familial au Burkina, Khalil Nonguierma, élève de terminale, se réjouit de l'initiative qui permet de "garder un contact avec l'école" mais s'inquiète du "manque d'interactivité avec l'enseignant qui se contente de faire un cours magistral ou de traiter des exercices". "Si on comprend, c'est bien mais si on ne comprend pas, on n'arrive plus à suivre".



Il faut sauver
l'école car,
probablement,
une menace
d'année
blanche plane

Le périple de Michel Vieuchange d'El Jadida à Smara

Horizons



Michel Vieuchange à Tigit, au retour de son premier raid.

Michel Vieuchange, issu d'une famille de notables, est né à Nevers en 1904. Il décéda à Agadir en 1930. A 18 ans, il part pour faire ses études à Paris où il obtient une licence ès lettres et s'adonne à la poésie et au voyage. C'est dans la capitale française qu'il découvre les écrivains qui allaient l'influencer pendant sa courte vie, tels Antoine de Saint-Exupéry et André Gide.

Ce jeune français atypique et rêveur va être le premier européen à entrer dans la cité de Smara en 1930. Il connut le Maroc lorsqu'il fit son service militaire à El Jadida-Mazagan en 1926 à la caserne Réquiston (devenue école Charcot). Il était plutôt faible physiquement et ne supportait pas les longues marches qui lui blessaient les pieds.

Son frère cadet Jean Vieuchange, devenu médecin, a vécu également à Mazagan quelque temps. Mais on ne sait pas précisément s'il était aussi en fonction dans la même caserne.

Michel Vieuchange est considéré comme un fou du désert. Et c'est à El Jadida qu'il pense à effectuer un long voyage vers la cité de Smara dans le Sahara marocain. Il parle de son projet à certains de ses amis de la caserne de Mazagan tels Albert Vialis et Raoul Auclair, devenus plus tard journalistes en France, ainsi qu'à Jean Vincent Bréchinac. Pendant un an, il mûrit ce rêve avec l'aide et la complicité de son frère. Une autre source précise qu'il a vu

la première fois le désert lors d'une petite période de son service militaire à Oujda en 1926.

Parti d'El Jadida, et en dépit des interdictions militaires, il fit en deux mois et demi un voyage clandestin jusqu'à Smara. Pour les préparatifs, il se rendit avec son frère à Essaouira dans l'été 1930, où il fit la connaissance du caïd Haddou alors en résidence surveillée, car ancien ministre d'Abdelkrim Khattabi. Le caïd mit Michel Vieuchange en relation avec le nommé El Mahboul qui sera son guide. Jean ne sera pas du voyage, mais sera chargé de veiller à la bonne marche de l'entreprise, d'assurer les arrières en cas de capture et d'apporter les secours qui pourraient être nécessaires.

Pour le trajet jusqu'à Smara, et par précaution, Michel mit des habits féminins. Après plusieurs milliers de kilomètres de souffrances à

piet et à dos de chameau, Michel et son groupe franchissent l'Anti-Atlas et parviennent jusqu'au douar de Tigit, au sud de Guelmim. Le trajet a été un véritable calvaire avec des problèmes permanents de nourriture avariée et d'eau impropre à la consommation. A l'approche de Smara, Michel, en raison des tribus hostiles, se dissimula dans un couffin de vannier destiné au commerce. Après maintes péripéties et de nombreuses souffrances physiques, le groupe arriva enfin à la cité de Smara qu'il trouve partiellement détruite. En effet, la cité avait subi en 1913 une attaque militaire de la part d'une colonne française conduite par le colonel Mourret. En raison des dangers environnants, Michel ne resta que peu de temps à Smara, moins d'une demi-journée.

C'est sur le chemin de retour que son état de santé se dégrade.

Son frère Jean, qui était resté à El Jadida pour des raisons d'économie et de sécurité, va en être informé. Il rejoint son frère qui entre-temps a été emmené dans un dispensaire de Tiznit. Il le retrouve agonisant et intervient pour qu'il soit transporté dans un avion de la compagnie générale aéropostale piloté par Alexandre Baile. Michel Vieuchange arrive à l'hôpital militaire d'Agadir dans un état grave d'épuisement et de dysenterie. Jean, son frère, et l'infirmière Gabrielle Lavielle le veillent jusqu'à son décès le 30 novembre 1930. Il sera enterré au cimetière chrétien de la ville.

Dans les jours qui suivent le décès de Michel, Jean, son frère, se rend à Casablanca. Il y contacte le quotidien casablancais La Vigie Marocaine et leur fournit des éléments sur le périple de son aîné. Ainsi, le 21 mars 1931, le journal publia des extraits des carnets de Michel Vieuchange et quelques photographies sous le titre « Voir Smara et mourir ».

Jean se consacra à faire connaître l'œuvre de son frère en publiant ses carnets et même en orientant sa carrière médicale dans des recherches de virologie. En 1932, il fera éditer chez Plon l'ouvrage « Smara, carnets de route de Michel Vieuchange », où l'explorateur décrit les nuits passées à la belle étoile, les oasis, les rencontres, les campements improvisés, la soif, la peur des pillards et l'épuisement... Un livre culte à lire et à relire.

Par Mustapha Jmahri



Entreprises et emploi fortement malmenés par le Covid-19



L'impact de la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19) s'annonce dévastateur pour bon nombre d'entreprises et catastrophique pour l'emploi au Maroc.

C'est ce que révèle l'enquête qualitative menée en début de mois par le Haut-commissariat au plan (HCP) auprès d'un échantillon de 4000 entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

Réalisée dans le cadre de ses travaux de suivi des effets socio-économiques de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale, cette enquête riche en enseignements nous éclaire un peu plus sur l'étendue et l'ampleur des conséquences de la pandémie sur l'activité des entreprises au Maroc.

Selon les résultats de l'enquête dont l'objectif principal est d'évaluer l'impact immédiat de cette crise sur la situation des entreprises

au Maroc, 57% des entreprises interrogées (représentant près de 142.000 entreprises) ont déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités suite à la pandémie.

Précisons que plus de 135.000 d'entre elles ont « dû suspendre temporairement leurs activités tandis que 6300 ont cessé leurs activités de manière définitive », a fait savoir l'institution publique.

L'analyse de l'échantillon des entreprises interviewées, par catégorie, montre que les TPE (très petites entreprises) représentent 72%, les PME (petites et moyennes entreprises) 26% et les GE (grandes entreprises) 2% des entreprises en arrêt d'activité de façon temporaire ou définitive.

Avec 89% d'entreprises en arrêt, l'hébergement et la restauration se hissent en tête des secteurs les plus touchés par la crise actuelle liée à la pandémie. Ils sont suivis par les industries du textile et du cuir (76%), les industries métalliques et mécaniques (73%) ainsi

que la construction dont près de 60% des entreprises sont en arrêt.

L'analyse des informations recueillies auprès des sociétés contactées montre que la crise sanitaire s'est en outre accompagnée d'une dégradation de l'emploi. Ce qui est tout aussi inquiétant et pas du tout rassurant quand on sait que la bataille sur le front du marché du travail était loin d'être gagnée. Ce, bien avant que le Maroc et les autres pays de la région ne soient affectés par la pandémie.

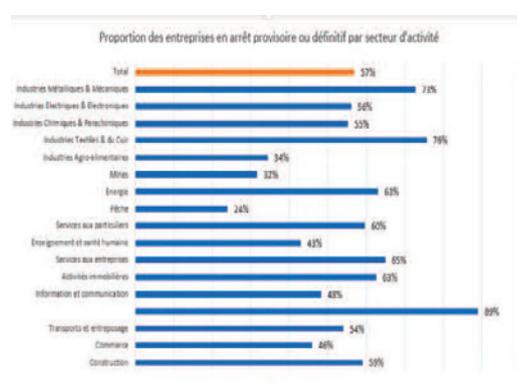
A ce propos, les résultats de l'enquête révèlent que plus d'un quart des entreprises (27%) auraient dû réduire temporairement ou définitivement leurs effectifs. Ainsi, 20% de la main-d'œuvre des entreprises organisées aurait été réduite, correspondant à près de 726.000 postes (hors secteurs financier et agricole).

A en croire le Haut-commissariat, « cette proportion est de 21% pour les TPE, 22% pour les PME et de 19% pour les GE », ajoutant, par ailleurs, que 57% des effectifs réduits sont des employés des TPME (très petites, petites et moyennes entreprises).

Selon les analystes du HCP, « les secteurs les plus touchés en termes de réduction d'emplois seraient principalement les services avec 245.000 postes de travail, soit 17,5% de l'emploi total de ce secteur, suivis du secteur de l'industrie (y compris la pêche, l'énergie et les mines) avec une réduction de 195.000 postes, ce qui représente 22% de la main-d'œuvre dans ce secteur ».

Avec une réduction de près de 170.000 postes d'emploi observée durant cette période, soit 24% de l'emploi global de ce secteur, la construction se place à la quatrième place du tableau.

Restons dans le domaine de



l'emploi pour ajouter que les résultats de l'enquête tendent à montrer que « l'industrie de l'habillement aurait enregistré une réduction de 34% de l'emploi total dans cette branche, suivie de celle de l'hébergement avec 31% des emplois réduits, puis les branches de la construction des bâtiments et de la restauration qui auraient réduit respectivement 27% et 26% de leurs

effectifs », constate l'HCP.

Même son de cloche du côté de celles qui continuent leurs activités et qui représentent 43% du total des entreprises. En effet, l'enquête montre que « la moitié d'entre elles auraient dû réduire leur production pour s'adapter aux conditions imposées par cette situation », alors que 81% l'auraient réduite de 50% ou plus.

Soulignons en outre que « 49% des TPME, en activité pendant la période de référence de l'enquête, auraient réduit leur production à cause de la crise sanitaire actuelle (repli de 50% et plus pour 40% de ces entreprises) », selon le Haut-commissariat.

Par ailleurs, il apparaît que plus de la moitié des entreprises (62%), encore en activité dans le secteur de la construction, auraient dû réduire leur production. C'est également le cas pour le secteur de l'hébergement et la restauration (60%), les industries chimiques et parachimiques (52%), le transport et entreposage (57%) et l'industrie du textile et du cuir (44%), qui auraient également été touchés par ce repli

Alain Bouithy

67% des entreprises exportatrices impactées par la pandémie

Près de 67% des entreprises exportatrices auraient été impactées par la crise sanitaire. Une entreprise sur 9 aurait arrêté définitivement son activité, 5 sur 9 entreprises auraient procédé à un arrêt temporaire alors qu'un tiers des entreprises restent encore en activité mais elles auraient dû réduire leur production.

Par ailleurs, plus de 133.000 emplois auraient été réduits au niveau du secteur exportateur, soit 18% des emplois réduits, tous secteurs d'activités économiques confondus. A ce titre, plus de 50.000 emplois auraient été réduits au niveau des entreprises exportatrices opérant dans l'industrie du textile et du cuir (62%). Celles qui sont dans le secteur de l'information et de la communication auraient réduit 7200 emplois, soit 60% du total de ce secteur au moment où cette proportion aurait atteint 38%, soit 14.000 emplois réduits au niveau du secteur de l'industrie métallique et mécanique, 11.000, soit 35% dans le secteur agro-alimentaire et 10.000 postes d'emploi représentant une proportion de 30% au niveau du secteur de la chimie et parachimie.

726.000 emplois réduits et 142.000 entreprises en arrêt temporaire ou définitif, selon le HCP

MAMDA démarre en avance de 2 mois l'indemnisation des agriculteurs des zones déclarées sinistrées

La Mutuelle agricole marocaine d'assurances (MAMDA) a annoncé le déploiement avec 2 mois d'avance du dispositif d'indemnisation et le paiement des sinistres aux agriculteurs concernés au titre de la campagne agricole 2019-2020, eu égard au contexte particulièrement difficile lié au Covid-19, à la sécheresse et l'arrivée du Ramadan.

Considérant la situation exceptionnelle et particulièrement difficile induite par le Covid-19 et la sécheresse, conjuguée à l'arrivée imminente du Ramadan, MAMDA renforce sa mobilisation pour accompagner au plus vite et au mieux les agriculteurs concernés par les sinistres liés à la sécheresse et assurer le versement des indemnités en avance de plus de deux mois sur le calendrier habituel, indique un communiqué de l'assureur.

Il est à noter que l'indemnisation anticipée des agriculteurs est possible grâce aux nombreux investissements réalisés par MAMDA dans la digitalisation de ses processus depuis plusieurs années, notamment en matière de géolocalisation des parcelles des agriculteurs assurés et de réalisation des expertises dont les rapports sont transmis via une application mobile dédiée. Ainsi, les agriculteurs assurés, opérant dans les zones déclarées sinistrées au terme d'une évaluation menée conjointement par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts et les experts de MAMDA, ont déjà commencé à percevoir leurs indemnités, fait savoir la même source, qui note que le montant global assuré est de 1,1 milliard de dirhams pour la campagne 2019-2020.

Le Groupe CMA CGM fait don de 1,6 MDH au Fonds spécial

Le Groupe CMA CGM, spécialisé dans le transport maritime et la logistique, a annoncé, mercredi, une contribution de 1,6 million de dirhams (MDH) au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19). "CMA CGM et Somaport, terminal portuaire historique de Casablanca et filiale du Groupe CMA CGM, apportent un soutien à hauteur de 1,6 MDH au Fonds spécial créé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI pour vaincre la pandémie de Covid-19 au Maroc", indique un communiqué de l'armateur. Le Groupe a également mis à disposition des autorités marocaines deux conteneurs,

transformés en unités de proximité d'accueil et traitement des orientations des urgences pour les hôpitaux de la région d'Inezgan Ait Melloul et de Souss Massa, poursuit le communiqué, notant que ces conteneurs viennent renforcer les capacités d'accueil et de prise en charge des patients atteints de Covid-19. Le Groupe se dit en outre pleinement engagé pour assurer la protection de ses collaborateurs dans cette période de crise sanitaire, soulignant que les équipes de CMA CGM et Somaport se mobilisent chaque jour pour garantir le transport et l'acheminement logistique des biens et produits de première nécessité.

La DGI détaille les conditions fiscales de l'indemnité allouée aux employés en arrêt temporaire du travail

La Direction générale des impôts (DGI) a détaillé dans une note circulaire le traitement fiscal de l'indemnité d'assistance allouée par une entreprise en difficulté au personnel en arrêt temporaire de travail, exclusivement en rapport avec cette période particulière de crise économique engendrée par la pandémie du coronavirus.

En dépit des difficultés financières engendrées par le Covid-19, la nécessité de maintenir les emplois et d'atténuer les répercussions sociales dues à l'arrêt temporaire de travail, a conduit certaines entreprises à vouloir allouer à leurs salariés une indemnité d'assistance au cours de cette période d'interruption du travail pour les aider à couvrir une partie des besoins de leurs familles, selon la circulaire rendue publique mercredi.

L'arrêt forcé du travail pour des raisons indépendantes de la volonté de l'employé liées à la crise sanitaire, entraîne une grande perturbation du budget familial du salarié en raison de la perte de ses ressources, rapporte la MAP. C'est dans ce contexte qu'intervient la volonté des employeurs d'allouer une indemnité "d'assistance à la famille" prévue par l'article 57-2° du Code général des impôts (CGI), pour aider le salarié en arrêt de travail, et subvenir aux besoins de sa famille dans ces circonstances difficiles.

Cette indemnité concerne les entreprises en difficulté à cause de la pandémie du coronavirus et leurs salariés qui doivent être dans une situation d'empêchement temporaire d'exercer leurs fonctions, précise la circulaire, notant que les critères retenus pour définir une "entreprise en difficulté" correspondront à ceux qui seront arrêtés par voie réglementaire, notamment le chiffre d'affaires comme critère pour évaluer le taux de baisse de l'activité.

L'indemnité d'assistance doit revêtir, à ce titre, le caractère d'une somme allouée dans les circonstances particulières de l'arrêt total de travail aussi bien à caractère administratif que technique, dans le but de permettre au salarié de couvrir d'une manière optimale les frais se rapportant aux besoins essentiels de son foyer.

Ainsi, il est normal de tenir compte pour l'octroi de cette indem-

unité du statut de l'employé dans l'entreprise et du degré d'impact de l'arrêt de travail sur son train de vie habituel, il n'en demeure pas moins que l'indemnité d'assistance doit consister à permettre au salarié de couvrir raisonnablement ses dépenses familiales essentielles pour lesquelles elle a été allouée.

Cette indemnité d'assistance qui bénéficie de l'exonération dans la limite de la durée de l'état d'urgence sanitaire justifiant l'arrêt temporaire de travail devra être versée dans la limite de 50% du salaire net moyen après impôt, se rapportant aux deux premiers mois de l'année 2020, hors rémunérations et primes accordées de façon ponctuelle ou à titre exceptionnel (gratifications, primes de rendement, bonus).

Toutefois, dans le cas où le salarié aurait bénéficié de l'indemnité forfaitaire instituée par la CNSS, dans le respect et conformément à la réglementation en vigueur applicable en la matière, cette indemnité accordée par l'Etat entre dans le calcul du plafond de 50% précité. Aucune autre rémunération ne doit être servie au salarié à quelque titre que ce soit.

Les employés qui optent pour l'octroi de l'indemnité d'assistance sont tenus de transmettre à la DGI à l'expiration de chaque mois, un état d'information par voie électronique sur un imprimé-modèle établi par l'administration, qui en est délivré ré-



cépissé. Ainsi, en introduisant l'identifiant fiscal, le système mettra à la disposition de l'employeur, l'état modèle pré-rempli par les données utiles relatives à son personnel, sur la base des données issues de la dernière déclaration annuelle des salaires.

L'employeur complètera ledit état, qui sera publié sur le site de la DGI, par les informations justifiant l'éligibilité et les données afférentes à l'indemnité d'assistance allouée et au mode de son calcul. Les employeurs, personnes physiques ou morales, sont tenus de fournir ultérieurement toutes justifications nécessaires et présenter tous documents aux agents compétents de l'administration fiscale pour procéder au contrôle.

Par ailleurs, les contribuables doivent servir l'état des indemnités servies de manière à permettre à l'administration d'exercer le contrôle

de la sincérité des informations qui y sont mentionnées. Un premier contrôle de conformité est opéré au moment du dépôt électronique par le système. Les investigations complémentaires seront effectuées dans le cadre de la vérification des données factuelles et leur rapprochement avec les informations échangées avec d'autres organismes.

Les dispositions relatives au contrôle et aux sanctions prévues par le CGI, s'appliquent aux contribuables ayant opté pour l'octroi de l'indemnité d'assistance. Les fausses déclarations, la production d'informations fictives ou les cas de non éligibilité entraîneront la déchéance de l'exonération. Le contrevenant sera poursuivi en paiement du complément des droits, sans préjudice de l'application de la pénalité et des majorations prévues par le CGI.



Maintenir les emplois et atténuer les répercussions sociales

Le PIB agricole continuerait à montrer "une bonne résilience"

Le PIB agricole devrait continuer à montrer "une bonne résilience" avec un palier supérieur à 105 milliards de dirhams (MMDH), selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

En effet, malgré une conjoncture climatique difficile limitant la production céréalière et le contexte de l'urgence sanitaire actuel, le PIB agricole ne connaîtra pas une grande rétraction, indique mercredi le ministère dans un communiqué.

Les estimations provisoires montrent que cette baisse restera contenue autour de 5%, et ce hors agroalimentaire grâce au comportement de toutes les autres filières de production (maraîchage, arboriculture, lait et viandes), précise le ministère.

En dehors des céréales, toutes les autres cultures affichent un état normal voire, pour certaines, supérieur à la campagne précédente.

En effet, l'arboriculture fruitière se comporte aussi bien pour les espèces qui entrent en production actuellement que pour les es-

pèces en floraison et dont la production entrera sur les marchés à partir de septembre et les mois suivants, rapporte la MAP.

Cette phase de floraison, critique et déterminante des rendements, se passe, poursuit le ministère, dans "des conditions favorables" notamment de température et d'humidité. Les agrumes et les oliviers en particulier en stade de floraison affichent de "bonnes perspectives de production si la situation climatique demeure favorable en mai-juin".

Pour les cultures annuelles, les

assolements d'hiver sont bien équilibrés et assurent une production abondante et diversifiée pendant toute cette période printanière. Il s'agit des légumes (tomate, pomme de terre, oignons, aubergine, navets, artichauts, petit pois, etc.), de la canne et la betterave à sucre dont les récoltes ont déjà commencé.

L'état des cultures laisse prévoir une bonne production, relève la même source, notant que dans certains périmètres comme le Tadla et le Gharb, les estimations prévoient des rendements record

pour la betterave à sucre.

Par ailleurs, les assolements des cultures semées au printemps en grande partie dans les zones irriguées sont réalisés dans de "bonnes conditions" et permettront une "bonne production".

De même, toutes les dispositions sont prises pour les assolements des cultures d'été dont la production est mise en marché pendant la période de septembre à décembre, qui coïncide avec le commencement de la nouvelle année agricole, ajoute le ministère.



Le spectacle de rue en période de confinement

De l'étendue des scènes vers l'étréouesse des maisons

À l'instar d'un grand nombre de citoyens, les artistes de rue marocains se sont retrouvés, soudainement, devant une nouvelle réalité imposée par l'état d'urgence sanitaire. Cette situation particulière a fait que le seul gagne pain des artistes de rue a été soumis à rude épreuve, passant d'une étendue spatiale vers l'étréouesse des maisons.

Face à cette situation d'urgence forcée par le Covid-19, la Fédération du Maroc pour les arts de la rue (FMAR) a lancé une initiative artistique, citoyenne et bénévole, nommée "Rue du confinement", pour assurer la continuité artistique à travers une technologie virtuelle et ainsi assurer la subsistance des artistes tout en divertissant un public confiné. «La pandémie du coronavirus a porté préjudice à un grand nombre d'artistes de rue, notamment des musiciens, des adeptes de l'art du cirque et du spectacle qui avaient pour habitude de se produire dans les espaces publics, en faisant leur gagne pain quotidien, et participaient à des événements artistiques nationaux», indique la FMAR. «"Rue du confinement" est une initiative qui permet à des artistes de rue

de présenter "en live" et durant 30 minutes minimum, leur production artistique, via la page Facebook officielle de la Fédération», a indiqué à la MAP, le responsable des relations publiques de la FMAR, Imad Fajaj. «Ce rendez-vous artistique qui se renouvelle tous les 2 jours est pris en charge par la FMAR en vue de motiver les artistes à s'engager dans cette nouvelle expérience», a-t-il ajouté.

À cet égard, la fédération a appelé le public à appuyer ce genre d'initiatives, en parrainant une ou plusieurs performances en live par l'octroi d'un cachet (minimum 500 dirhams) versé au profit de l'artiste, par l'envoi d'une recharge téléphonique (minimum 50 dirhams) à l'intéressé ou d'aides directes. La diffusion des spectacles en live a été lancée le 10 avril, sur Facebook avec deux rendez-vous musicaux, ce qui a permis à la Fédération d'ouvrir la voie à de nouvelles méthodes de transactions culturelles et artistiques, basées principalement sur la coopération et la solidarité. À ce jour, plusieurs artistes de rue se sont produits durant plus d'une demi-heure, notamment, Nour Mehdi, Sayaf Hossini, Younes Oukrim Santana et l'acrobate Hajar El Bad,

entre autres. Grandement salué par le public surtout en ces temps de confinement, les artistes ont aussi exprimé leur gratitude envers "Rue du confinement", y voyant un moyen pour contrer les effets négatifs de la pandémie du Covid-19, mettre un terme au chômage provisoire et permettre à un plus large public, national et international, de profiter de la technologie. Dans une scène des plus humaines diffusée en direct sur la page Facebook de la FMAR, la fille de la jeune acrobate Hajar El Bad, âgée de 5 ans, s'est approchée de la caméra. Dites bravo à mama, s'est-elle amusée à dire. L'acrobate Hajar EL Bad, qui est parrainé par l'artiste Latifa Ahrar, s'est excusée au début de son spectacle en raison de l'étréouesse et la simplicité de son environnement, qui ne lui permet pas de se lancer en toute liberté et d'exprimer son art à travers différentes acrobaties. «Merci pour vos initiatives, grâce à vous, les artistes trouvent enfin le soutien dont ils ont besoin», a commenté la militante associative et animatrice des ateliers "Philosophies pour enfants", Julie Fontaine. Pour M. Fajaj, l'évaluation de cette première initiative est d'une "grande importance",

puisque'elle a pu être suivie en direct et visualisée par près de 12.000 personnes.

Vu le grand nombre des artistes lésés par cette pandémie, un programme quotidien sera entamé pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de cette initiative, a affirmé le responsable des relations publiques de la FMAR. En plus de plusieurs autres artistes et réalisateurs, les membres de la fédération assurent aussi une aide financière à ces productions artistiques, a indiqué M. Fajaj, plaidant pour une meilleure participation en vue d'atteindre le plus grand nombre des artistes de rue.

Créée en 2018, la Fédération des Arts de la Rue Marocaine (FMAR) est née de la volonté d'un collectif d'artistes de structurer un secteur professionnel en plein essor et de faire entendre la voix des professionnels des arts de la rue au Maroc. La FMAR a pour but de créer une plateforme d'échanges et de rencontres, de favoriser la reconnaissance des arts de la rue au Maroc, de soutenir la formation professionnelle dédiée aux arts de la rue et d'appuyer une dynamique de projets portés par une nouvelle génération d'artistes de rue.

Bientôt un biopic sur Whitney Houston

Un film sur la vie de la chanteuse américaine Whitney Houston est en préparation, avec la réalisatrice Stella Meghie à la mise en scène, a indiqué mercredi à l'AFP son attachée de presse, confirmant des informations de plusieurs médias américains. "I Wanna Dance With Somebody" sera co-produit par le scénariste néo-zélandais Anthony McCarten, qui a également écrit le script, selon le site spécialisé Deadline. L'auteur de 58 ans reste sur une série de succès récents, tous des biopics, avec "Les heures sombres" (2017), "Bohemian Rhapsody" (2018) et "Les deux papes" (2019). Les héritiers de Whitney Houston, décédée accidentellement en 2012, ont donné leur accord et collaborent au projet, selon Deadline. Le site officiel de l'artiste a repris mercredi l'article de Deadline. Fait également partie de l'équipe, selon Deadline, le producteur Clive Davis, l'homme qui a fait signer à Whitney Houston son premier contrat d'enre-

gistement.

Whitney Houston est morte à 48 ans, noyée dans sa baignoire après avoir ingéré une importante quantité de cocaïne. Malgré une fin de carrière marquée par l'addiction à la drogue, elle reste comme l'une des grandes voix du R'n'B et de la musique populaire en général de ces trente dernières années. Deux documentaires récents ont levé le voile sur des aspects jusqu'ici tabou de la vie de celle qui fit ses gammes dans une chorale gospel de Newark (New Jersey). "Whitney" livrait des témoignages affirmant que Whitney Houston avait été agressée sexuellement durant sa jeunesse par une cousine beaucoup plus âgée qu'elle. Quant à "Whitney: Can I Be Me", il évoquait la relation amoureuse de la chanteuse avec une autre femme, Robyn Crawford, qu'elle a cachée durant une bonne partie de sa vie adulte. "Je sais que l'histoire de Whitney Houston n'a pas encore été racontée dans sa totalité", a



estimé Clive Davis, dans une déclaration à Deadline. Le producteur a assuré que le scénario serait "sans tabou", et "riche musicalement". La réalisatrice Stella Meghie, qui sera à la manœuvre, s'est fait connaître en 2016 avec un premier film bien ac-

cueilli par la critique, "Jean of the Joneses" (2016), une comédie familiale à petit budget. Depuis, elle a réalisé trois autres longs métrages, souvent des comédies romantiques, dont "The Photograph", sorti en février aux États-Unis.

Lancement d'une compétition nationale du contenu visuel réalisé à domicile

L'association Message d'Art, basée à Oujda, a lancé récemment la compétition nationale «Laqat-Art», pour choisir le meilleur contenu visuel créatif réalisé à domicile. Cette initiative, organisée en coordination avec le programme d'appui à la société civile au Maroc «Moucharaka Mouwatina», financé par l'Union européenne, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à réduire la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus en sensibilisant sur l'importance du confinement, indique un communiqué de l'association. La compétition vise à encourager les jeunes à produire des vidéos à domicile autour de leur quotidien et leurs activités pendant la période

de quarantaine. Les vidéos ne doivent pas dépasser une minute et auront pour thème "la quarantaine est une opportunité de changement".

Ces créations, qui doivent être envoyées avant le 30 avril 2020, devront notamment respecter les droits d'auteur et la propriété intellectuelle et ne contenir aucune orientation politique. Une vingtaine de vidéos seront sélectionnées, puis un deuxième défi sera lancé, où les participants vont produire une vidéo sur un sujet qui sera annoncé lors de cette étape. À l'issue de la compétition, trois gagnants seront choisis, qui auront la possibilité de produire des programmes au sein du studio

professionnel de l'Académie de Création de Contenu, relevant de l'association et équipé des moyens de production du contenu visuel les plus avancés, affirme le communiqué.

La compétition "Laqat'Art" fait partie des activités visant à former et à sensibiliser les jeunes à l'importance des médias sociaux en tant que plateforme d'expression, de participation active et de diffusion des valeurs de citoyenneté. Elle rentre aussi dans le cadre du projet "Académie de création de contenu numérique", financé par l'Union européenne à travers le programme "Moucharaka Mouwatina".



Bouillon de culture



Festival Jazz in Marcillac

La 43^{ème} édition de Jazz in Marcillac, un des plus importants festivals de jazz au monde, est annulée en raison de la pandémie du coronavirus, a annoncé mercredi soir son directeur "avec une très grande tristesse". Cette édition devait se dérouler du 24 juillet au 15 août à Marcillac, petite localité du Gers (sud-ouest de la France) considérée comme une des capitales mondiales du jazz pendant l'été. "Beaucoup d'obstacles se dressent devant nous. Fermées, les frontières de l'espace Schengen empêcheraient tout à la fois d'accueillir de nombreux artistes et de recevoir du matériel indispensable pour l'organisation des concerts" a expliqué Jean-Louis Guilhaumon mettant aussi en avant le risque d'une catastrophe annulation de dernière minute si le festival avait été maintenu. "Concerts dont certains s'inscrivent dans des tournées internationales qui sont compromises, voire dès à présent annulées. D'autres problèmes de logistique se posent", a-t-il poursuivi.

Près de 60.000 spectateurs se sont pressés sous le chapiteau de 5.000 places en 2018, et le festival revendique environ 250.000 visiteurs chaque été, avec le "off".

Une série "Star Wars" centrée sur les femmes en préparation

Une nouvelle série télévisée "Star Wars" centrée sur les femmes est en train d'être conçue pour la plateforme de streaming Disney+, ont affirmé plusieurs médias spécialisés mercredi. Selon Deadline Hollywood, la série serait un "thriller d'action, avec des éléments d'arts martiaux, qui se concentre sur les femmes et se déroule dans une chronologie différente de celle de l'univers habituel de Star Wars". Disney n'a pas répondu immédiatement aux sollicitations de l'AFP.

La série, réalisée par Leslye Headland, la co-créatrice de "Russian Doll" sur Netflix, sera filmée en prise de vue réelle, affirme le Hollywood Reporter. Elle est la dernière tentative en date de Disney d'étouffer sa franchise de science-fiction sur le petit écran après le succès retentissant de "The Mandalorian". Dévoilée à l'automne dernier pour accompagner le lancement de la plateforme de vidéo à la demande de Disney, "The Mandalorian" a séduit autant les critiques que les fans de Star Wars. Elle

présentait un minuscule personnage à la peau verte, aux oreilles pointues et aux grands yeux tendres, surnommé "Baby Yoda" par tous les spectateurs qui l'avaient aussitôt adopté et décliné sur tous les tons sur les réseaux sociaux. Une troisième saison est en cours de préparation. Deux autres séries "Star Wars" en prise de vue réelle sont aussi dans les tuyaux pour Disney+ : un prequel de "Rogue One" et une qui comprend le retour d'Ewan McGregor dans le rôle d'Obi-Wan Kenobi.

Les initiatives pour multiplier les personnages féminins ou issus de minorités dans "Star Wars" ont divisé certains fans. La dernière trilogie de films a mis à l'affiche des femmes et des personnes de couleur comme Rey (Daisy Ridley) et Finn (John Boyega). Mais l'actrice américaine d'origine asiatique Kelly Marie Tran, première actrice de couleur à camper un rôle de premier plan dans la franchise, a été harcelée sur les réseaux sociaux de commentaires racistes et sexistes.





Hakim Ziyech encensé par Peter Crouch



Hakim Ziyech ne débarquera pas la prochaine saison à Stamford Bridge comme n'importe quelle nouvelle recrue du club londonien. Il est pour le moment le joueur tant attendu par le public de Chelsea qui croit en son talent et le considère comme le maillon qui avait fait défaut aux Blues la saison écoulée, et ce après le transfert du Belge Eden Hazard au Real Madrid.

Son recrutement a été décidé par l'entraîneur de Chelsea Frank Lampard qui faisait de son arrivée chez les Blues une priorité. Et il n'y a pas que Lampard qui estime à sa juste valeur la classe de l'international marocain, mais également l'ex-attaquant de la sélection anglaise et sociétaire de Liverpool et Tottenham, Peter Crouch qui n'a pas manqué, dans une sortie médiatique, d'encenser le stratège de l'Ajax d'Amsterdam et du Onze national.

Pour Peter Crouch, Ziyech serait le type de

joueur capable de marquer de son empreinte son passage à Chelsea et en Premier League. En rejoignant Chelsea, Ziyech devrait être dans son élément, puisque Frank Lampard compte bien bâtir une équipe composée de jeunes joueurs à l'Ajax d'Amsterdam, estime l'ex-international anglais.

Ce dernier n'a pas voulu faire de comparaison entre Hakim Ziyech et Eden Hazard, mais pense qu'il y a des similitudes dans le style de jeu des deux joueurs, réputés pour leur aisance, leur clairvoyance et surtout leurs passes décisives qui débloquent la situation à tout moment de la partie.

Pour rappel, un accord a été trouvé, en février dernier, entre l'Ajax d'Amsterdam et Chelsea pour le transfert de Hakim Ziyech contre 45 millions d'euros, ce qui fait de lui l'international marocain le mieux coté, sauf qu'il risque d'être détrôné par son coéquipier Achraf Ha-

kimi dont le prêt à Dortmund arrive à son terme en juin prochain et qui est convoité par bon nombre de cadors du football européen prêts à mettre le paquet.

Des entraîneurs de renom n'ont pas tari d'éloges à l'égard de Hakim Ziyech, meilleur joueur de l'Eredivisie lors de la saison 2017-2018. L'on évoquera, entre autres, les déclarations de Rafael van der Vaart qui a indiqué que « Ziyech est l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du championnat néerlandais », et d'Erk ten Hag, qui a affirmé que « nous avons eu beaucoup de joueurs de classe mondiale à l'Ajax (Matthijs de Ligt, Frenkie de Jong, etc) mais Ziyech est la touche créative de l'effectif ».

A 27 ans et en rejoignant un club du «big four» de la Premier League, Hakim Ziyech est bien parti pour faire étalage de son talent et réussir pleinement sa campagne «british» après

s'être illustré en championnat batave avec les équipes de SC Heerenveen, FC Twente et Ajax Amsterdam.

Mohamed Bouarab

Mazraoui convoité par la Lazio

Selon la publication spécialisée italienne *Corriere dello Sport*, Nousseir Mazraoui serait pisté par les recruteurs de La Lazio de Rome.

La Lazio serait la troisième équipe de la Serie A après le Milan AC et l'AS Rome à être intéressée par les services de l'international marocain, sociétaire de l'Ajax d'Amsterdam, club avec lequel il a disputé cette saison 28 matches en championnat avec à la clé un but et une passe décisive.

L'entraîneur de la sélection nationale de karaté mise sur la préservation de la bonne forme de l'équipe

L'entraîneur de l'équipe nationale de karaté, El Sayed El Feky, a estimé que son plus grand défi, dans ce contexte marqué par le confinement et la suspension des compétitions, est de préserver la bonne forme de l'équipe actuelle qui a réalisé un très bon parcours aux niveaux continental et international.

Bien que les circonstances soient difficiles, les éléments de l'équipe nationale, qui a brillé de mille feux au championnat d'Afrique (Tanger-2020), conservent toutes leurs chances pour décrocher leur qualification aux Jeux olympiques de Tokyo lors des deux prochaines étapes qualificatives prévues à Rabat et à Paris, a souligné le coach égyptien dans un entretien accordé à la MAP.

L'équipe nationale comprend de jeunes pratiquants avec une moyenne d'âge de 20 ans,

s'est réjoui le coach, notant que parmi eux se trouvent des karatékas qui atteindront en 2021 l'âge légal pour participer aux Jeux olympiques comme ceux qui se sont distingués lors des JO de la Jeunesse à Buenos Aires (2018), notamment Nabil Chaabi, médaillé d'argent et Ousama Eddari, médaillé de bronze.

Tout en relevant que les équipes sont obsédées par l'idée de dépasser l'âge légal pour participer aux JO, le technicien égyptien a rappelé que la Direction technique nationale a mis au centre de ses priorités la préparation d'une équipe dont l'effectif est entièrement composé de jeunes athlètes.

Par ailleurs, M. El Feky a estimé que la mission de la Direction technique après le report des compétitions est désormais de veiller au maintien de la forme physique des athlètes marocains, notant que ces derniers doivent pour

suivre leur entraînement à domicile de manière régulière et être fin prêts à entamer les étapes de qualification à n'importe quel moment déterminé par les comités olympiques et les fédérations internationales en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

En ce qui concerne l'entraînement à domicile, a expliqué le cadre égyptien, un programme est transmis aux karatékas, composé d'exercices pour le maintien de la forme physique et autres exercices plus techniques. A travers les réseaux sociaux, la communication est plus simple et permet un échange de vidéos entre le coach et les athlètes, a-t-il ajouté.

Parallèlement aux consignes de l'entraîneur et du préparateur physique, un coaching mental a été mis en place par la Fédération Royale marocaine de karaté pour accompagner les éléments de l'équipe nationale, en organisant des

vidéoconférences avec la participation de tous les karatékas pour les aider à surmonter cette épreuve et se focaliser sur leurs objectifs dont le point d'orgue est la participation aux JO de Tokyo.

M. El Feky a conclu que le report des JO constitue une véritable chance pour les karatékas marocains qui disposent de plus de temps pour s'entraîner davantage et augmenter leurs chances de qualification à cette grand-messe mondiale.

L'équipe nationale, qui participera aux éliminatoires des JO de Tokyo, est composée des éléments qui ont mené la sélection au sommet du classement général lors des 12^e Jeux africains (Rabat 2019), notamment Aïcha Sayah (-50 kg), Sanae Agalmam et Abdessalam Ameknassi (-60 kg), Nabil Chaabi (-84 kg), Btissam Sadini (-61 kg) et Yassine Sekouri (-75 kg).



Meriem Salmi

Sur les réseaux sociaux,
les joueurs expriment
un besoin de retrouver
leur environnement

Les interventions des joueurs de tennis sur les réseaux sociaux se multiplient depuis le confinement, en particulier les vidéos en direct. "Un besoin" de retrouver leur environnement, estime la psychologue Meriem Salmi qui suit de nombreux sportifs du plus haut niveau. Plutôt sérieuse avec Novak Djokovic, sympathique avec Roger Federer et Rafael Nadal, déjantée avec Benoît Paire et Stan Wawrinka, l'expression des joueurs sur les réseaux révèle leurs personnalités profondes avec aussi "leurs failles", souligne la psychologue qui travaille notamment avec des joueurs de tennis.

QUESTION: Certains joueurs ont l'habitude des réseaux sociaux, d'autres beaucoup moins. Qu'est-ce qui peut pousser un joueur comme Nadal à se lancer dans un direct sur les réseaux sociaux, ce qu'il n'a jamais fait jusque-là ?

REPOSE: "Les autres joueurs, le public, les médias font partie de leur vie: c'est leur environnement. Quand ils sont en compétition, ils côtoient tous ces gens et communiquent en direct sur les terrains, ils vont voir leurs fans pour signer des autographes, parler, échanger... Mais là il n'y a plus moyen de faire ça. Or ça fait partie de leur environnement et ils en ont besoin. Et ils

savent que leurs fans aussi en ont besoin. Il peut y avoir évidemment des gens égocentrés sur les réseaux sociaux, mais les sportifs aiment bien donner. Ils aiment bien rendre ce qu'on leur donne."

Ils répondent aux questions de leurs fans parce que les multiples conférences de presse hebdomadaires leur manquent ?

"C'est une autre forme de mise en lien avec leur monde habituel: que ce soient les médias, les fans... Si Nadal s'y met, alors qu'il ne l'a jamais fait, c'est que ça a un sens pour lui. Et ce sens, il est plus à lier à toutes ces interactions dans lesquelles les joueurs vivent en permanence et qui évidemment leur manquent. Mais je ne pense pas que, pour la majorité, on soit dans une logique narcissique. On est plus dans un échange."

Entre eux, ils se posent des questions très directes et se répondent avec une franchise parfois désarmante...

"Tout à fait. On entend rarement des sportifs parler comme ça et c'est très touchant parce que ça renvoie aussi à leur côté humain. D'habitude, ils livrent peu leurs questions, leurs doutes, parce que derrière, aussi, il y a cette histoire selon laquelle ils sont invincibles, ils sont des super-héros. Oui, c'est vrai parce qu'ils ont des compétences hors normes sinon ils ne seraient pas là, mais ce sont avant tout des êtres humains avec aussi des failles."

Les interventions des joueurs de tennis

sur les réseaux sociaux sont-elles spécifiques par rapport aux autres sportifs ?

"Je n'ai pas prospecté l'ensemble des réseaux sociaux et des athlètes, mais il y a quelque chose qui est de l'ordre de l'intime dans certains échanges entre joueurs de tennis. Je pense plus particulièrement à Benoît Paire et Wawrinka, par exemple. Au contraire, j'ai vu aussi des échanges entre Federer et Nadal, on reste dans quelque chose que l'on connaît: on sait qu'ils sont amis, ils se taquent, se chamaillent, mais on n'entre pas dans l'intime de leur vie privée, de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils ressentent... en tout cas jusqu'à présent."

Les meilleurs dans la hiérarchie sont aussi là parce qu'ils sont plus forts dans la tête. Vont-ils donc mieux supporter le confinement ?

"Il est compliqué de répondre. Ce sont des gens qui ont l'habitude de gérer la frustration. L'intelligence en psychologie, c'est la capacité d'adaptation à l'environnement. Donc ils vont passer par des moments difficiles, mais ils vont, pour la plus grande majorité, être capables de s'adapter à cette situation parce qu'ils sont constamment dans l'adaptation. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas associé à de la frustration, bien sûr, mais de là à ce que ça les démolisse ce sera un peu plus rare. Certains d'entre eux pourraient néanmoins développer des états de stress post-traumatique."

Federer appelle à la fusion de la WTA et de l'ATP

Roger Federer a émis mercredi le souhait, appuyé par Rafael Nadal, de voir fusionner l'ATP et la WTA, qui gèrent respectivement les circuits professionnels masculin et féminin de tennis, à l'occasion de la crise liée au coronavirus.

"Je me demandais... suis-je le seul à penser que le moment est venu pour les tennis masculin et féminin d'être réunis pour ne plus former qu'un?", interroge le Suisse sur son compte Twitter.

"Je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'il serait excellent de sortir de cette crise mondiale avec la réunion des tennis masculin et féminin en une seule organisation", a soutenu Nadal, 2e au classement ATP.

La Roumaine Simona Halep, 2e mondiale, a elle aussi apporté son soutien: "Tu n'es pas le seul", a-t-elle tweeté.

"Je ne parle pas de fusionner les compétitions sur le court, mais de fusionner les deux instances dirigeantes (ATP et WTA) du tennis professionnel masculin et féminin", explique Federer.

"Cela aurait probablement dû se faire il y a longtemps, mais le moment est vraiment venu maintenant", a-t-il poursuivi, en référence à la période difficile traversée par le tennis mondial, à l'arrêt depuis la mi-mars en raison de la pandémie de Covid-19.

"Nous traversons des temps difficiles (...) et nous pouvons en sortir soit avec deux instances affaiblies, soit avec une instance renforcée", estime l'homme aux 20 titres du Grand Chelem.

"Il est déroutant pour les fans d'avoir des systèmes de classements différents, des logos différents, des sites web différents, des catégories de tournois différentes", a explicité le Suisse, N.4 au classement ATP.

Sept instances gèrent actuellement de leur côté les compétitions de tennis professionnelles: l'ATP, la WTA, l'ITF (Fédération internationale) ainsi que chacun des tournois du Grand Chelem (la Fédération australienne pour l'Open d'Australie, la Fédération française pour Roland-Garros, le All England Lawn Tennis and Croquet Club pour Wimbledon et la Fédération américaine pour l'US Open).

Les JO de Tokyo ne pourront pas être de nouveau reportés



Les Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021 à cause de la pandémie de Covid-19, ne pourront pas être repoussés au-delà, a prévenu jeudi le président du comité d'organisation de

la compétition dans une interview.

Le président Yoshiro Mori a estimé qu'il n'y avait "aucune" chance que les Jeux olympiques et paralympiques puissent être reportés au-delà de la date désormais prévue, avec

une ouverture le 23 juillet 2021, selon des propos rapportés par l'agence de presse japonaise Kyodo News.

"En pensant tant aux athlètes qu'aux problèmes pour l'organisation, il est techniquement difficile de reporter de deux ans", a assuré M. Mori.

Le président du comité d'organisation a précisé que la question d'un report de deux ans avait été initialement posée au Premier ministre japonais, Shinzo Abe, mais ce dernier "a décidé que la voie à suivre était un report d'un an".

Après avoir assuré pendant plusieurs semaines que les Jeux de Tokyo se tiendraient en temps et en heure, le Japon et le Comité international olympique (CIO) s'étaient résolus fin mars à reporter d'un an les JO, sous la pression des athlètes et des associations sportives de différents pays.

Si les organisateurs veulent en faire un symbole de la résilience du monde face à la pandémie, la question d'un report plus long a commencé à être soulevée. En début de semaine, un expert japonais, critique de la manière dont le pays gère l'épidémie, s'est ainsi

dit "pessimiste" quant à la tenue des Jeux en 2021.

"Honnêtement, je ne pense pas qu'il soit probable que les Jeux olympiques aient lieu l'an prochain", avait déclaré lundi Kentaro Iwata, professeur au département des maladies infectieuses de l'université de Kobe (ouest), au cours d'une conférence de presse en ligne.

La bonne tenue de la grand-messe du sport mondial nécessiterait que non seulement le Japon mais également le reste du monde soient venus à bout de la maladie d'ici là, avait-il insisté.

Le report des Jeux représente un immense défi logistique pour les organisateurs et devrait entraîner d'importants coûts supplémentaires, dont la répartition entre le comité d'organisation et le CIO n'a pas encore été décidée.

Yoshiro Mori, cité par Kyodo News, a notamment estimé que les cérémonies d'ouverture et de clôture pourraient être "drastiquement revues" afin d'en réduire les coûts, ajoutant qu'elles devraient intégrer un message en rapport avec la crise actuelle.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ÉTOFFÉE	POTEAU	TENACE POUFFER	DE BAS EN HAUT: HILARE	DES TYPES NATURE	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	SITUÉE	EXPRES
					RÈGLE PLATE		LE MÊME RÂPÉ	
SURNAT- URELLE								
					ENVELO- PPÉ	CONSE- RVATEUR		
MÉGÈRE	PRONOM, INVERSE SÉRÉNITÉ		TRÂINA- NTE EN ROUTE				VOYELLES	
SIGNES PARTICU- LIERS		PARTIR- ONT DISCIPLINE DE FER				PERMÉ- ABLE	FLEUVE DE RUSSIE CONSPU- ER	
ENZYME			VOYELLES		ENTENDRE			
LETTRES DE RACHEL		QUARTIER DE ROME	HOMME DE MAIN DIFFUSÉ				LE MÊME	
FIXÉ POSTULAT					À L'ENVERS: CONVOITE			
					CONNU DIFFIC- ULTÉ		PETIT CUBE	
EN PRIME VÉRITA- BLES		ÉGAL			POSSESSIF			
				TRANSP- IRE			LETTRES DE MATADI	

Solution mots flechés d'hier

CAFARD	B	MACHIN	NOUVEAU	N	DE BAS EN HAUT: TELEM- ENT	LIBÉRÉE	D	NATUREL	I	LETTRES DE LUC	PATAUD
	G	L	EXISTER PORTEUR CHARGE	E	T	R	E	A LA GOMME COUP DU SORT	N	U	L
COLLE FORTE COUP DE FORCE	U	N	I	O	N	MENU	M	I	N	C	E
	V	E	T	O	A	D	O	R	E	A	PPLIQUE
PANSE- BÊTE CURIE	S	E	N	A	T	TÊTE DE BOEUF	B	O	S	YMBOL DE L'ASTRE	A
MÉTAL	ENCENTE	L	CARDI- AUX	P	SUBTIL- ES	F	I	N	E	S	FEINT
	O	R	FORME D'AVOIR RACHOTS	O	N	T	S	YMBOL DU LITHIUM	L	I	P
ROI D'ATHÈ- NES	E	G	E	E	FEMME AIMÉE ARTICLE	M	I	E	A	R	BRE CONIFÈRE CHARRÉ ORNIQUE
PRONOM	M	E	ARTICLE ESPAGNOL PAREIL	E	L	ASSISE	S	S	A	N	S
VEINE	P	O	T	I	N	T	E	B	E	R	L
	A	L	E	P	VOYELLES VOYELLES	A	E	I	A	C	S
VILLE DE SYRIE	R	E	L	A	I	S	RISQUAT	O	S	A	T
ÉTAPE	T	S	DÉMEN- TIR	N	I	E	R	S	I	F	L
LETTRES DE TEINIS											H

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmarchi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secréariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

030 MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4								■		■
5		■				■			■	
6			■			■				
7										■
8				■						
9		■						■		
10										

HORizontalement

- 1- Retenue
- 2- Étude des rêves
- 3- Endosser – Coordonnant
- 4- Folâtres
- 5- Nickel – Direction
- 6- Elle fait parler les Yankees – Ville à tour
- 7- Sans résultat
- 8- Cache – Plus neuves
- 9- Hollande automobile – Greffä - Note
- 10- Ils communiquent sans support

VERTICALEMENT

- 1- Désormais
- 2- Fatal
- 3- Déesse indoue – Au stand
- 4- Galette fine – Démence
- 5- Edifice circulaire – Font la nièce
- 6- Choisir – Déplaça
- 7- Boudin – Évaluât
- 8- En ligne – Défense naturelle
- 9- Palmipèdes – Gros cube
- 10- Précis – Préposition - Possessif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	C	H	E	V	E	M	E	N	T
2	B	A	U	M	E	■	O	T	E	E
3	A	D	R	E	S	S	E	■	V	R
4	S	A	L	U	T	■	L	I	E	R
5	O	V	E	■	I	U	L	E	■	O
6	U	R	■	O	B	T	E	N	I	R
7	R	E	C	R	U	E	■	A	L	I
8	D	■	V	A	L	S	E	■	E	S
9	I	O	■	G	E	■	T	R	O	T
10	R	U	S	E	■	L	A	I	N	E

Grilles de sudoku

Facile

					2			3
		6	9	4			1	5
9	5			1	6			
7	4	5		9				
6		2	5		1	9		8
				3		5	7	2
			1	2			8	9
3	7			8	5	2		
1			3					

Moyen

6	2		8					5
			2					
5	9		3	4				
	7	1	4					
8		6	1		7		2	
			7		4	9		
			4	2	3		8	
				5				
1			9		5		7	

Difficile

		6						3
1		8		5				
	3			1				4
			5			7	9	
		1	9	8	6	4		
9	2		7					
2			9			6		
			3		5		2	
8					9			

Expert

			4	5				
			9			1	7	
4			8				2	
	8			6			7	
6		3				4	1	
7			3				8	
5			7				6	
	9	8		3				
			1	5				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	5	8	6	7	1	4	9
1	9	6	4	2	5	3	7	8
7	8	4	1	9	3	6	2	5
9	7	2	6	1	4	5	8	3
5	4	1	3	8	2	7	9	6
8	6	3	5	7	9	2	1	4
6	1	9	2	5	8	4	3	7
4	2	7	9	3	6	8	5	1
3	5	8	7	4	1	9	6	2

Moyen

7	8	1	9	5	6	3	2	4
4	3	9	2	8	7	1	5	6
2	5	6	1	4	3	7	8	9
8	9	2	7	6	4	5	1	3
6	4	5	8	3	1	2	9	7
3	1	7	5	9	2	4	6	8
5	7	8	3	1	9	6	4	2
9	2	4	6	7	5	8	3	1
1	6	3	4	2	8	9	7	5

Difficile

7	3	1	4	8	5	2	9	6
4	8	9	2	6	7	5	1	3
2	5	6	9	3	1	8	4	7
6	1	7	5	4	8	3	2	9
9	4	8	3	2	6	7	5	1
5	2	3	1	7	9	6	8	4
3	9	5	6	1	2	4	7	8
8	6	2	7	9	4	1	3	5
1	7	4	8	5	3	9	6	2

Expert

3	8	4	6	1	7	2	5	9
2	5	6	3	4	9	8	1	7
9	1	7	2	5	8	4	3	6
6	7	1	5	3	2	9	4	8
8	4	2	1	9	6	3	7	5
5	3	9	7	8	4	6	2	1
1	6	5	9	2	3	7	8	4
7	2	8	4	6	5	1	9	3
4	9	3	8	7	1	5	6	2

Constitution de « Bio-ResM Maroc »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/04/2020 à SAFI, il a été établi les statuts d'une SARL A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale: Bio-ResM Maroc.
Siège social: C/O Actifisc-Immeuble Chourouk II, Av Med V-SAFI.
Objet : INSTALLATION DE SYSTEME DE PRODUCTION DE MICRO-ALGUE
Capital social : 10.000 DH divisé en 100 parts de 100 dhs chacune, souscrites et libérées par BioResM AB (droit suédois)
Durée : 99 ans.
Gérance : M.OLOFSSON Carl Martin, gérant pour une durée indéterminée.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
Dépôt légal : est effectué le 15/04/2020 au secrétariat du greffe du tribunal de 1ere instance de Safi. RC N° 10361

Pour extrait et mention N° 3480/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
De l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale

de Midelt AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES (Séance publique)

Le 19/05/2020, il sera procédé, au bureau du chargé de service des affaires administratives et financières, construction, Equipement et patrimoine ,ausiège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El Massira BP 317 Midelt, à l'ouverture de plis concernant les consultations Architecturales suivantes:

Consultation architecturale n° 03/MID/CA/2020

- Objet : « Consultations Architecturales et suivi des travaux de Construction de :
 - Quatre (04) MURS DE CLOTURE
 - Six (06) BLOCS SANITAIRES
 - Seps (07) LOCAUX ADMINISTRATIFS

AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET »

- Heure d'ouverture des plis : 11:00
- Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2388 000,00 DH HT(Deux milliontrois cent quatre-vingt-huit milleDirhams et 00 Centimes) HT

Le dossier de la consultation peut être retiré auprès du bureau des marchés de

la Direction Provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt, sise à Avenue El Massira BP 317 Midelt, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101, et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certains règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer leurs plis, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage sis à l'adresse précitée ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3481/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renouvellement des équipements de traitement de la station spécifique Bouagba à Quezzane
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL- N° 23DR9/CE/SPN1/2020
Séance publique

Avis rectificatif N°2

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 20Mai 2020 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 29 Avril 2020 à Dix (10) heures du matin, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N° 3483/PC

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
..*
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSET

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 18/2020/KH

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert n°18/2020/KH dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 19/05/2020 à 12h00, relatif aux : « Travaux d'entretien des maisons cantonnières relevant de la DPETLE de Khémisset », est **annulé**.

N° 3484/PA



 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتكوين المهني
 والشؤون الجامعية
 المديرية الإقليمية للتعليم والتكوين
 بجهة درعة تافيلالت
 المديرية الإقليمية للتعليم

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de Midelt

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX
 (Séance publique)

Le20/05/2020, il sera procédé au bureau du chargé de service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix comme suit :

Appel d'offres n° 10/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE :
 > **Quatre (04) MURS DE CLOTURE**
 > **Six (06) BLOCS SANITAIRES**
 > **Seps (07) LOCAUX ADMINISTRATIFS**

AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET ,PROVINCE DE MIDELET »
 • Heure d'ouverture des plis : 10h00
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **38 800.00 dh (Trente-huit mille huit cents dh)**

Appel d'offres n° 11/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 42
ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 2 LYCEES COLLEGLAUX
RELEVANT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE
MIDELET PROVINCE DE MIDELET »
 • Heure d'ouverture des plis : 10h30
 • Cautionnement provisoire : 9 600 .00 DHS (neuf mille six cents dirhams)
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **320 200.00 dh (Trois cents vingt mille deux cents dh)**

Appel d'offres n° 12/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE
QUALIFIANT AL AYACHI A LA CT DE MIDELET ET DU LYCEE QUALIFIANT TARIK
IBN ZIYAD A LA CT GOURRAMA PROVINCE DE MIDELET »
 • Heure d'ouverture des plis : 11h00
 • Cautionnement provisoire : 1 800 .00 DHS (mille huit cents dirhams)
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **60 000.00 dh (Soixante mille dh)**

Appel d'offres n° 13/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES
INTERNATS DU LYCEE COLLEGLIAL AL IMAM AL GHAZALI A LA CT DE
GOURRAMA ET DU LYCEE COLLEGLIAL SIDI HAMZA A LA CT ZAOUIT SIDI
HAMZA PROVINCE DE MIDELET »
 • Heure d'ouverture des plis : 11h30
 • Cautionnement provisoire : 1 800 .00 DHS (mille huit cents dirhams)
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **60 000.00 dh (Soixante mille dh)**

Appel d'offres n° 14/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE
QUALIFIANT PRINCE MY RACHID A LA CT DE MIDELET ET DU LYCEE
QUALIFIANT 18 JUI A LA CT IMILCHIL PROVINCE DE MIDELET »
 • Heure d'ouverture des plis : 12h00
 • Cautionnement provisoire : 1 800 .00 DHS (mille huit cents dirhams)
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **60 000.00 dh (Soixante mille dh)**

Appel d'offres n° 15/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE :
 > **Quatre (04) MURS DE CLOTURE**
 > **Six (06) BLOCS SANITAIRES**
 > **Seps (07) LOCAUX ADMINISTRATIFS**

Aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Midelt ,province de Midelt »
 • Heure d'ouverture des plis : 12h30
 • Cautionnement provisoire : 1 400 .00 DHS (mille quatre cents dirhams)
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **48 600.00 dh (Quarante-huit mille six cents dh)**

Appel d'offres n° 16/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVIDES TRAVAUX D'INSTALLATION DU CHAUFAGE CENTRAL
AUX INTERNATS DES LYCEES QUALIFIANTS : AL BOUHAIRA AL CT ITZER et MOUSSA IBN NOUCAYR
A LA CT BOUMIA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET PROVINCE DE MIDELET »
 • Heure d'ouverture des plis : 13h00
 • Cautionnement provisoire : 2 500 .00 DHS (Deux mille cinq cents dirhams)
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **90 000.00 dh (Quatre-vingt-dix mille dh)**

Appel d'offres n° 17/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SERVICE
D'ACCESIBILITE AUX 48 ETABLISSEMENT SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE DE MIDELET PROVINCE DE MIDELET »
 • Heure d'ouverture des plis : 15h00
 • Cautionnement provisoire : 2 000 .00 DHS (Deux mille dirhams)
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **72000.00 dh (Soixante-douze mille dh)**

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue ElmassiraMidelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET PATRIMOINE.
 BUREAU DES MARCHES
 La direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt
 Avenue El Massira BP: 317 MIDELET ☎ /05 35 58 21 42 ☎/05 35 58 04 18

N° 3482/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
* * *
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES N° 11/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 11/2020/KH relatif à « Fourniture de gravettes pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Khémisset (Plan de campagne 2020) » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 12/05/2020 à 10h30 a subi une rectification du CPS au niveau du bordereau des prix détail estimatif, ainsi qu'au niveau de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage fixée à la somme de : 92 448,00 Dhs (Quatre vingt douze mille quatre cent quarante huit Dirhams).

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N° 3485/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
* * *
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES N° 15/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 15/2020/KH relatif à « Achat de fourniture de bureau pour le fonctionnement des services de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 14/05/2020 à 11h00 a subi une rectification du CPS au niveau du bordereau des prix détail estimatif, et de l'article 14 du règlement de consultation, ainsi que l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage fixée à la somme de : 39.541,20 dhs (Trente-neuf mille cinq cent quarante-et-un Dirhams vingt Centimes).

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N° 3486/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
المندوبية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Report d'appel d'offre ouvert n° 4/2020 /DPEFLCD.ZA du 05/05/2020 à 11 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°4/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 05/05/2020 à 11h relatif à exécution des travaux de régénération de l'Acacia Raddiana sur une superficie de Cent dix (110) hectares réparties en deux lots :

- Lot n° 1 : Exécution des travaux de régénération de l'Acacia Raddiana sur une superficie de cinquante (50) hectares dans le périmètre de Tizi N'Draa 6, CR d'Errouha, Province de Zagora
- Lot n° 2 : Exécution des travaux de régénération de l'Acacia Raddiana sur une superficie de soixante (60) hectares dans le périmètre de Tizi N'Draa 7, CR d'Errouha, Province de Zagora

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 02/06/2020 à 10h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3487/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
المندوبية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Avis de report d'appel de l'offre ouvert n° 5/2020 /DPEFLCD.ZA du 20/05/2020 à 12 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°5/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 20/05/2020 à 12h relatif à l'Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de Soixante-dix (70 ha) réparties en Trois lots :

- Lot n° 1 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de 20 ha au périmètre de Oulad Mhiya 02, commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.
- Lot n° 2 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de 20 ha au périmètre de Reguabi 02, commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.
- Lot n° 3 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de 30 ha au périmètre de Zaouia El Barania 3, Commune territoriale de Fezouata, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 03/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3488/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
المندوبية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Avis de report de l'appel d'offre ouvert n° 6/2020 /DPEFLCD.ZA du 21/05/2020 à 12 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°6/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 21/05/2020 à 12h relatif à l'Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la Fixation mécanique et biologique sur une superficie de 10 ha au périmètre de M'hamid 01, commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 04/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3489/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
المندوبية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Report d'appel d'offre ouvert n° 7/2020 /DPEFLCD.ZA du 29/04/2020 à 12 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°7/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 29/04/2020 à 12h relatif à l'exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 50 ha réparties en Trois lots :

Lot n° 1 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 10 ha au périmètre de Tidri, Commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.

Lot n° 2 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 10 ha au périmètre de Oued Reguabi, Commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.

Lot n° 3 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 30 ha au périmètre de Tinfou Seguia Attar, Commune territoriale de Fezouata, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 08/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3490/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
المندوبية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Report d'appel d'offre ouvert n° 8/2020 /DPEFLCD.ZA du 30/04/2020 à 12 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°8/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 30/04/2020 à 12h relatif à l'Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de quatre vingt dix (90) Hectares réparties en deux lots :

Lot n° 1 : Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 40 ha au périmètre de Fehamiya, commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.

Lot n° 2 : Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 50 ha au périmètre de Tizi N'Draa 5, commune territoriale d'Irrouha, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 09/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3491/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza-Taounate



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية لتازة-تاوانات

Communiqué de presse

L'Agence Urbaine de Taza-Taounate

Adopte un dispositif électronique dans le cadre des circonstances sanitaires

Dans le cadre des mesures de précaution et de prévention visant à limiter la propagation du Corona-virus (covid-19) et afin d'assurer la continuité de ses activités et limiter le déplacement de ses partenaires et des citoyens, l'Agence Urbaine de Taza-Taounate a réadapté un certain nombre de ses services aux exigences des circonstances sanitaires dont souffre notre pays.

En tant qu'établissement citoyen, l'ensemble du personnel de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate ont contribué avec le salaire de 3 jours de travail au titre des mois d'avril, mai et juin 2020 au profit du fonds COVID-19, en plus de la contribution de son Directeur avec le salaire d'un mois.

Pour faciliter l'accès à ses services, l'Agence a dédié son site web www.autaza.ma comme portail officiel permettant aux citoyens d'accéder aux services suivants :

- Service «E-Instruction» pour la préinstruction des demandes dans le domaine d'urbanisme ;
- Service « Résultats des commissions » pour accéder aux résultats des commissions d'urbanisme ;
- Service « Chikaya.ma » pour présenter les requêtes ;
- Service « Demande d'informations » pour déposer les demandes d'informations.
- Service « Prise de rendez-vous » pour l'organisation des rendez-vous ;
- Service « Bureau d'ordre digital » pour la réception du courrier au niveau du bureau d'ordre.

Dans le même sens, et pour consolider ses efforts communicationnels, l'Agence Urbaine a adopté un programme de permanence pour assurer la continuité du service avec le minimum de ses ressources humaines, tout en instituant un comité de vigilance composé du Directeur et un nombre limité de ses collaborateurs.

Par ailleurs, et dans le but d'accompagner l'entreprise dans le cadre de la conjoncture économique actuelle, l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, veille à ce que tous les engagements contractuels de l'établissement soient respectés, notamment en matière de règlement des paiements des entreprises et bureaux d'études.

Et dans le cadre d'accompagner les autorités locales pour la mise en œuvre des dispositions de l'état d'urgence sanitaires, l'établissement a mis l'ensemble de ses capacités techniques à la disposition de ladite autorité, notamment en matière des travaux cartographiques.

Pour plus d'information, visiter le site web de l'Agence Urbaine de Taza www.autaza.ma ou accéder rapidement aux services susmentionnés à travers les codes QR suivants :



Bureau d'ordre



Rendez-vous



Demande information



Requetes



Doc urbanisme



Résultat commission



E-instruction

05.35.28.51.13 الفاكس 05.35.28.51.15/05.35.28.50.41 الهاتف 1211 تازة لخدمة الهاتف / البريد الإلكتروني: autat@menara.ma / www.autaza.ma



N° 3492/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DES PRIX - N°:05/EXP/2020

(Séance publique)

Le 21 Mai 2020 à 10Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis réservés strictement aux PME, ayant pour objet: **Achat de fournitures de bureau, reprographie et informatiques pour la direction provinciale de Marrakech et ses établissements scolaires en quatre (04) lots séparés** comme suit:

- * Lot N°01 : les classes du préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire.
- * Lot N°02 : Les services de la direction provinciale et ses annexes.
- * Lot N°03 : les établissements scolaires de l'enseignement, primaire et secondaire collégial.
- * Lot N°04 : les établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	4000.00	Quatre mille dirhams	261 920,25	Deux cent soixante et un mille neuf cent vingt dirhams vingt cinq centimes
02	1400.00	Mille Quatre cent dirhams	92 580,00	Quatre-vingt douze mille cinq cent quatre vingt dirhams
03	3500.00	Trois mille cinq cent dirhams	248 300,40	Deux cent quarante-huit mille trois cent dirhams quarante centimes
04	1200.00	Mille deux cent dirhams	79 218,60	Soixante dix neuf mille deux cent dix huit dirhams soixante centimes

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

La date de dépôt des échantillons (des articles qui portent l'Astérix (*) au bordereau des prix à la Direction provinciale de Marrakech (bureau des appels d'offres) est jusqu'à: la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hja1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada 1 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4du règlement de consultation.

N° 3493/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DES PRIX - N°: 06/EXP/2020

(Séance publique)

Le 22 Mai 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis-réservés strictement aux PME, ayant pour objet: **Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en Quatre (04) lots séparés:**

- * Lot N°01 : les classes du préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire.
- * Lot N°02 : les établissements scolaires de l'enseignement primaire.
- * Lot N°03 : les établissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial
- * Lot N°04 : les établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs TTC		Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
01	3 500.00	Trois mille cinq cent dirhams.	226 032,00	Deux cent vingt six mille trente deux dirhams.
02	3900.00	Trois Mille neuf cent dirhams.	262 389,94	Deux cent soixante deux mille trois cent quatre vingt neuf dirhams quatre vingt quatorze centimes.
03	2800.00	Deux mille huit cent dirhams.	188 615,60	Cent quatre vingt huit mille six cent quinze dirhams soixante centimes.
04	4 300.00	Quatre Mille trois cent dirhams.	296 469,00	Deux cent quatre vingt seize mille quatre cent soixante neuf dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

La date de dépôt des échantillons (des articles qui portent l'Astérix (*) au bordereau des prix à la Direction provinciale de Marrakech (bureau des appels d'offres) est jusqu'à: la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hja1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada 1 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4du règlement de consultation.

N° 3494/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION DES ROUTES
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDLAT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 16/2020

Le 21/05/2020 à 10 :00 min du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux de rehabilitation des ponts metalliques sites au PK 21+400 et PK 21+800 de la RP7320 dans la province de midelt».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (17 000,00 DH) Dix sept mille Dirhams.
- L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 027 800.00dhs (Un million vingt sept mille huit cent dirhams, 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 joumada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGES
D	4	D6, D8

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 3495/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°18/2020/HZ-
(SEANCE PUBLIQUE)
Le 02/06/2020 à 10h 00mn
il sera procédé en séance
publique dans le bureau
de Mr le Directeur Provin-
cial de l'Équipement du
Transports de la logistique
et de l'Eau d'Al Haouz à
Tahannaout à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour :

TRAVAUX DE DEPLACEMENT
DU RESEAU
MT/BT POUR L'AMENAGEMENT
DE LA RN9 DU
PK 278+500 AU PK
304+500 RELIANT AIT
OURIR ET TOUFLIHT-
PROVINCE D'AL HAOUZ
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la Direc-
tion Provinciale de l'Équi-
pement du Transports de
la logistique et de l'Eau
d'Al Haouz à Tahannaout ,
il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
http://www.marchespub-
lics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à (34
000.00DH) Trente Quatre
Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux Million
Deux Cent Soixante-Douze
Mille Trois Cent Quatre-
Vingt-Un Dirhams Quatre-
Vingt-Onze Centimes (2
272 381,91 DH) TTC.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau

des marchés de la Direc-
tion Provinciale de l'Équi-
pement du transport de la
logistique d'Al Haouz à
Tahannaout.
- soit les remettre au prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit déposer leurs plis et
offre par voie électronique
dans le portail de marchés
publiques.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues

par l'article 4. du règlement
de consultations
- Les concurrents non ins-
tallés au Maroc doivent
fournir le dossier tech-
nique dans le règlement
de la consultation.
N° 3496/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

FOURNITURE DE PRODUITS DE DESSALEMENT (SEQUESTRANT) POUR DR8

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 02/DR8/1/2020

Avis rectificatif N°02

La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres qui concerne : **Fourniture de produits de dessalement (séquestrant) pour DR8a** été modifié comme suit :

L'estimation du coût des prestations s'élève à **480.000,00** au lieu de **420.000,00** DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **4.800** au lieu de **4.200** DH.

N° 3500/PC

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الداخلية
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ولاية جهة كلميم واد نون
WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN
عمالة إقليم آسفا زاغ
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° :05 /2020/FDR

Le 20 Mai 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement Provisoire	Horaire
05/2020/FDR	Programme de réduction des disparités territoriales et sociales en Milieu Rural. réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction du corps de chaussée de la RR103 (ex RP1600) du pk 128+637 au pk 158+637 liaison Labouirat vers Tan-Tan/ province d'Assa-Zag	524 160,00	15 000,00 DH	12h

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3497/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الداخلية
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ولاية جهة كلميم واد نون
WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN
عمالة إقليم آسفا زاغ
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° :07 /2020/FDR

Le 20 Mai 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement Provisoire	Horaire
07/2020/FDR	Programme de réduction des disparités territoriales et sociales en Milieu Rural. Contrôle Topographique des Travaux de construction du corps de chaussée de la RR103 (Ex RP1600) du PK 128+637 au PK 158+637 liaison Labouirat vers Tan-Tan, Province d'Assa-Zag	208 800,00	6 000,00 DH	14h

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3499/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الداخلية
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ولاية جهة كلميم واد نون
WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN
عمالة إقليم آسفا زاغ
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° :06 /2020/FDR

Le 20 Mai 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement Provisoire	Horaire
06/2020/FDR	Programme de réduction des disparités territoriales et sociales en Milieu Rural. Travaux de construction du corps de chaussée de la RR 103 (ex rp1600) du pk 128+637 au pk 158+637 liaison Labouirat vers Tan-Tan provinces Assa-Zag.	16 002 375,84	500 000,00 DH	13h

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3498/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL D'INTERIM POUR LA DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNE DE L'ONEE-BRANCHE EAU. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 05/DRS/S/2020

La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne la mise à disposition du personnel d'interim pour la direction régionale des provinces saharienne de l'ONEE-branche eau. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 240.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : [http://www.onep.ma/\(Espace-Entreprise-rubrique-Achats\)](http://www.onep.ma/(Espace-Entreprise-rubrique-Achats)).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

- soit transmis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

L'ouverture des plis aura lieu le 20/05/2020 à partir de 10 heures/heure locale à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3502/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE

Programme prévisionnel au titre de l'année budgétaire 2020

Le programme prévisionnel des marchés que le Conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

I- Services

Type de services	Objet	lieu d'exécution	mode passation	période prévue pour le lancement	Coordonnées du service Concerné	Marchés réservés au PME
Etude architecturale	Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un centre d'accueil à la CT El Kelaa des sraghna	CT EL KELAA	Appel d'offres ouvert	2èmetrimèstre	0524411703	20%
	Etude architecturale et suivi des travaux de création d'une zone d'activité à la CT Tamellalt	CT Tamellalt	Appel d'offres ouvert	2èmetrimèstre		
Etude technique	Etude d'aménagement de 32 centres à la Province d'El Kelaa des Sraghna,	Province d'El Kelaa des Sraghna,	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
	Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de collecte à la CT Lounasda.	CT Lounasda	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
Contrôle et optimisation des études	Contrôle et optimisation des Etudes techniques et Contrôle des travaux de construction d'une piscine à la CT El Kelaa	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
contrôle de la qualité des travaux	Contrôle de la qualité des travaux d'aménagement	Province d'El Kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert	3ème trimèstre		
	Contrôle de la qualité des travaux de construction	Province d'El Kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert	3ème trimèstre		

II- TRAVAUX

Type de travaux	Objet	lieu d'exécution	mode passation	période prévue pour le lancement	Coordonnées du service Concerné	Marchés réservés au PME
construction	Travaux de construction d'une piscine à la CT Tamellalet Province d'El kelaa des sraghna	CT Tamellalt	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre	0524411703	20%
	Travaux de construction d'une piscine à la CT d'El Kelaa des Sraghna	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Travaux de surelévation du mur de culture du jardin marbouh CT El Kelaa	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	3ème trimèstre		
	Travaux de création d'une halte routière des Grands taxi (Directions Ben Guérir et El Attaouia), à la CT EL Kelaa Sraghna	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	3ème trimèstre		
	Travaux de construction d'un espace pour la production et la commercialisation des produits de l'artisan à la municipalité de Sidi Rahal à la Province d'El Kelaa Sraghna,	CT Sidi Rahal	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
	Travaux de construction d'un abattoir industriel (unité moderne d'abattage) à la CT El kelaa des Sraghna,	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Travaux de construction d'un centre de qualification professionnel de l'artisanat à la CT El kelaa des Sraghna	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	transfert et construction du souk hebdomadaire à la CT El kelaa des sraghna (2ere tranche)	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Travaux de construction d'un marche de gros à la CT El kelaa, province El kelaa des Sraghna (2er tranche)	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Travaux de construction d'un centre de collecte d'olive à la CT Lounasda,	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
Aménagement	Travaux d'aménagement de la traversée du centre ouled mssabel à la Province d'El Kelaa des Sraghna	CT OUEL MSABEL	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre	0524411703	
	Travaux d'aménagement souk Joutia 2eme tranche	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	3ème trimèstre		
	Travaux d'aménagement des centres Jbil, Dzouz, Sahrij, Od Sbih, Od Zarrad et Amria à la Province d'El Kelaa des Sraghna	Province d'el Kelaa des sraghna	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
	Travaux de création d'une zone d'activité des produits de l'artisanat à la CT sidi rahal, province d'el kelaa des sraghna	CT Sidi Rahal	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Travaux de création d'une zone d'activité des produits de l'artisanat à la CT El Kelaa à la province d'el kelaa des sraghna	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Travaux de création d'une zone d'activité des produits de l'artisanat à la CT Attaouia à la province d'el kelaa des sraghna	CT Attaouia	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Travaux d'aménagement des espaces vert à la CT El Kelaa des Sraghna	CT El Kelaa	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
	Travaux d'aménagement des espaces vert à la CT Tamellalt	CT Tamellalt	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
	Travaux d'aménagement des espaces vert à la CT Sidi Rahal	CT Sidi Rahal	Appel d'offres ouvert	3ème trimèstre		
	Travaux de mise à niveau de l'éclairage public de la ville d'El Kelaa des Sraghna	CT El Kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		
	Aménagement d'un terrain de foot à la CT tamellalt	CT Tamellalt	Appel d'offres ouvert	3ème trimèstre		
	Travaux de construction des pistes au CTS Jbil, Od Sbih, Ouled El Garn et Lamzem à la province El kelaa des sraghna	Province d'El Kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
	Maintenance de voirie de proximité (jane bakkar et voie nour) 2eme tranche) à la CT El Kelaa	CT El Kllaa	Appel d'offres ouvert	2ème trimèstre		
AEP	Alimentation en eau potable du douar Ben Sayou à la CT Zembrane Charquia	CT Zembrane charquia	Appel d'offres ouvert	4ème trimèstre		

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TIZNIT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/2020

Le 21/05/2020 à 10h30, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

OBJET : Etude d'aménagement et d'amélioration du niveau de service de la RP1927 traversant la vallée d'Ait Mansour du PK 10+000 au PK 23+800 dans la province de Tiznit
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 500,00 Dhs (Trois Mille cinq cent dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 237 048,00 Dhs (Deux cent trente sept mille quarante huit Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux mar-

chés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :
- Pour les bureaux d'études installés au Maroc

Les concurrents sont tenus de produire :

- une copie légalisée du certificat d'agrément dans les domaines d'activités : D4 ET D5.

- Quatre (4) attestations de référence d'une étude d'un tronçon routier classé (RN, RR ou RP).

- Pour les bureaux d'études non installés au Maroc :

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3507/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
06/ANP/DRPJ/JL/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 19/05/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'el jadida

Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DES IMPRIMES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar, auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 000.00 MILLE DIRHAMS**

L'estimation **MAXIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est **86 316.00 TTC MAXIMUM**

QUATRE VINGT SIX MILLE TROIS CENT SEIZE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

L'estimation **MINIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est **43 158.00 TTC MINIMUM**

QUARANTE TROIS MILLE CENT CINQUANTE HUIT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 8 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

N° 3508/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Amoudou
08.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) (1 épisode)
09.10 : Ichaa Mamlaka
10.10 : Hayati
11.00 : Jt Spécial
11.30 : Hayat Jadida
11.50 : Babou Aala Babi
12.00 : Ouyoun Ghaima - R
12.30 : Linataalam maa Meryem
12.35 : Capsule Kalab Takhdam - R
12.40 : Aandi Soual Covid 19
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Merhba bi Shabi 2
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
15.00 : Darss Dini Hassani
15.30 : Fi dilal Islam
15.50 : Alwan mina madih
16.25 : Ya rab

16.30 : Jt Spécial
17.00 : Moudawala
18.00 : Oujouh (Essaouira)
18.25 : Linataalam maa Meryem
18.30 : Fin Ghadi Bya
19.00 : JT en Français
19.30 : Capsule Kalab Takhdam - R
19.35 : Wala Aalik -R
20.05 : Aandi Soual Covid 19
20.30 : Ouyoun Ghaima - R
21.00 : JT Principal + Météo
22.00 : Amoudou
23.00 : Dernier bulletin d'information
23.30 : Nhar Zouine - R
01.00 : Moudawala
02.00 : Alwan Mina Madih
02.40 : Amoudou - R
03.30 : Ichaa Mamlaka - R
04.30 : Fin Ghadi Bya
05.00 : Wala Aalik - R
05.30 : Ouyoun Ghaima - R
06.00 : Hayati - R

05:55:00 : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : BEST OF SABAHIYAT 2M
07:30:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
08:05:00 : AL BARLAMANE WA ANNASS
08:35:00 : MAGAZINE : POP UP
09:05:00 : STUDIO LIVE : RIBAB FUSION
09:55:00 : MCH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:00:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:00:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:20:00 : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:20:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA
16:15:00 : 3ALAAQAT KHAUSA
17:40:00 : JUST FOR LAUGHS
18:05:00 : DESSINS ANIMES
18:15:00 : 3ICH NHAR TASMA3 KHBAR : LE COMMANDANT COUSTEAU

18:25:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
18:45:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
19:40:00 : FEUILLETON : FADILA
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:40:00 : NEWS : BULLETIN METEO
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:40:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG
23:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
00:20:00 : FEUILLETON : FADILA
00:50:00 : MAGAZINE : HADIT MA3A ASSAHAF
01:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
03:05:00 : FEUILLETON : AL YATIMA
03:55:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
04:25:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
04:55:00 : MAGAZINE : TOUBKAL
05:30:00 : DOCUMENTAIRE : LES ARTS TRADITIONNELS : LE PLATRE

05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l Akhbar »
10h00 Matinales Infos (rediff.)
11h05 Emission « Khar Nass »
12h05 Emission « Binatna »
13h00 « Madar L akhbar »
13h35 « Lahdat Qarar »
15h05 Emission « L' match »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « Hyati »
18h05 Emission « Binatna »
19h00 Soir Infos fr
20h00 « Ghorfat l akhbar »
22h05 Emission «Azmat Hiwar »
23h00 « Soir Infos ar »
00h05 " Lmatch "